

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame

CENTRE-VALLON

Naissance de l'AACV

L'Association des Aînés Centre-Vallon a été officiellement créée lors d'une assemblée constitutive à Cormoret. Le comité a été élu et les premières activités prévues dès ce printemps ont été présentées. *Suite à la page 9*

TÉMOIGNAGE

Vivre avec la schizophrénie

Stéphane raconte son parcours: les premières hallucinations, les hospitalisations, les rechutes et les addictions, mais aussi le soutien de ses proches et les étapes qui l'ont aidé à retrouver peu à peu un équilibre. *Suite à la page 16*

TRAMELAN

À bout touchant

Les travaux pour transférer les eaux usées de Tramelan à Loveresse avancent rapidement. La STEP de Tramelan sera en grande partie démontée début 2027, permettant économies, traitement des micropolluants et modernisation du réseau. *Suite à la page 13*

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

À un match du titre

Les U18 du HC Saint-Imier ont remporté le premier match de la finale romande contre Château-d'Oex et sont proches du titre. Le club appelle les supporters à venir nombreux encourager les jeunes joueurs dans une ambiance festive, mais fair-play le samedi 14 mars à 19 h à la Clientis Arena. *Suite à la page 19*



Photo: unsplash.com

Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtels-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** paroisses, divertissement, sport, et utile: lundi soir. Rédactionnel et annonces: mardi 17 h. Adieux: mardi 17 h ou sur demande. *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** rédactionnel: selon charte éditoriale (disponible sur demande), annonces: www.bechtels-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

L'art du fanzine en mode XXL

Pour sa nouvelle édition 2026, le CCL repousse les limites: 100 artistes de Suisse, France, Belgique, Tchéquie, Québec et États-Unis se réunissent autour du *fanzine*, cette publication artisanale et libre. Une explosion de créativité en un seul lieu, où dessins, textes, collages et poésie se mêlent pour une exposition unique en son genre.

Les détails en page 10

Réclame

Anne-Caroline Graber
au Grand Conseil

Maël Schnegg
au Grand Conseil et
au Conseil du Jura bernois

Claude-Alain Wüthrich
au Grand Conseil et
au Conseil du Jura bernois

BEnéfique.

Pierre Alain Schnegg
Bien sûr. Le 29 mars au Conseil-exécutif !

Photo: www.ccl-st.ch

WEEK-END

Humour



CCL
CENTRE DE CULTURE
& DE LOISIRS

SPECTACLE
FAMILLE

COMPAGNIA DUE
AVANTI

di 26.04.2026
Salle de spectacles
Saint-Imier

Billetterie & tarifs:
www.ccl-sti.ch



Sponsor principal



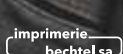
Clientis
Caisse d'épargne Courtelary



SAINT-IMIER
Centre de culture & de loisirs



SERVICES
TECHNIQUES
Rue de la Gare 1



imprimerie
bechtel sa



ZURICH



CONSULTATIONS PÉDIATRIQUES
à l'hôpital de saint-imier

L'Hôpital de Saint-Imier propose désormais des consultations pédiatriques, du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00.

Le cabinet accueille les enfants et adolescents, de 0 à 16 ans, pour des consultations pédiatriques de suivi et de médecine de famille, sur rendez-vous.

Informations et prise de rendez-vous :
Tél. +41 32 942 21 00
E-mail : pediatrie.hsi@reseaudelarc.net



SAINT-IMIER
Hôpital
MEMBRE DU RÉSEAU DE L'ARC

À VENDRE

Remorque Humbaur

Freinée, avec couvercle fermé et porte-vélos

Bien entretenue

Dimensions intérieures du coffre: 203 x 109 x 65 cm

Dimensions extérieures: 310 x 158 x 138cm

Charge: 1000 kg

Prix: 990 francs

Renseignements: 077 449 20 87



Immobilier

À LOUER
SONCEBOZ-SOMBEVAL

Maison indépendante (ancienne ferme)
6 pièces

Belle situation.

2 salles d'eau, local de bricolage, jardin, verger, grenier, 2 places de parc.

1350 francs + charges.

Pour date à convenir.

Renseignements et visites:
078 927 23 75 (locataire)
032 358 14 86 (propriétaire)



À LOUER
VILLERET

La Commune Bourgeoise offre à louer à la rue Neuve 36
Appartement de 4 ½ pièces

Au 1^{er} étage, avec garage.

Libre dès le 1^{er} avril 2026

Loyer: 1200 francs

Acompte de charges: 200 francs

Total: 1400 francs

Renseignements et visites:
Michel Bourquin, 079 460 71 28

Tram'âge

Vendredi 20 mars de 14 h à 16 h

Ancienne maison de paroisse Tramelan

Information sur la prévention des arnaques

Sécurité au quotidien

 Présentation faite par la Police cantonale

Plus d'infos: tram-age.ch

Jodlerklub
La Ferrière

Freitag 13. März 2026 um 20.15 Uhr

Samstag 14. März 2026 um 20.15 Uhr

Halle polyvalente

Konzert & Theater

Theater: Kuh in Therapie

Kasse und warme Küche ab 19 Uhr

Kinder gratis

Tombola

Samstag

Schwyzörgeli-Quartett Wilerguess

BAR ab 23h



Résidence Les Sources
Rix group

Location de parcelles – Jardin en permaculture

Gîte social destiné aux personnes marginalisées ou fragilisées, La Résidence Les Sources met en location des parcelles de son ancien jardin en permaculture, actuellement non-exploité.

Nous recherchons des particuliers, associations ou entreprises intéressés à poursuivre une production respectueuse de l'environnement.

Nous offrons un terrain déjà structuré, un cadre naturel et agréable ainsi qu'éventuellement une ouverture aux projets collaboratifs.

Vous êtes intéressés : merci de nous contacter par téléphone au 079 251 22 91 ou par courriel à chf@rxgroup.ch pour plus d'informations ou organiser une visite.





SAINT-IMMO

Agence immobilière

Rue de la Gare 1 – 2610 Saint-Imier



À louer à Saint-Imier

Résidence Plein Soleil

Rue de la Clef 43

Appartement 2,5 pièces

Exclusivement réservé aux personnes âgées ou bénéficiant de l'assurance invalidité.

Appartement adapté, ascenseur, balcon.

Location 900 francs + acpt charges 220 francs.

Pour tous renseignements
032 941 20 01 ou 079 546 15 09
ou www.saint-immo.com

Ferme Combe d'Humbert

Fam. Kilchsperger-Rotzler – 2615 Sonvilier



Vente directe

Fromages fabrication maison au lait cru

Viande de bœuf, porc et veau

Farine d'épeautre – Légumes d'hiver

Tél. 032 941 12 47

mail@mt-soleil.ch – www.mt-soleil.ch

Salle communale
Sonvilier

SAMEDI 21 MARS 2025
20 heures

MATCH AU LOTO

EN FAVEUR DE LA COURSE DES PERSONNES ÂGÉES DE SONVILIER

CHIESA VINS

1905

Dr-Schwab 6

2610 St-Imier

032 941 23 55

info@chiesavins.ch

www.chiesavins.ch

La passion du vin
depuis plus de 110 ans



ZEP
Chauffage & sanitaire

Giuseppe Guido

Passage de l'If 1

2615 Sonvilier

Tél. 079 693 63 42

E-mail: zep@zepcs.ch

Garage - Carrosserie MERIJA



GARAGE CARROSSERIE
MERIJA
2610 SAINT-IMIER

www.merija.ch

Tél. 032 941 16 13/14

2610 Saint-Imier

Fax 032 941 38 79

J.-B. Dubois

079 683 06 79

Fiduciaire Manuel Pellegrini



MP
Membre Ordre suisse (Maurice)
REVISED

Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral

Comptabilité, fiscalité, conseils, secrétariat

Sauges 27

2615 Sonvilier

Tél. 032 940 11 43

Fax 032 941 14 71

CHAUFFAGE



ROSSINI • GODEL
ST-IMIER • SONVILIER
032 940 72 50

SANITAIRE



GP AUTOMOBILES SA

Rue Baptiste-Savoye 16

2610 St-Imier | Switzerland

Tél. +41 32 940 11 90



Vide-grenier/dressing

Il est temps de faire du tri et d'en profiter pour participer à notre vide-grenier de printemps : inscription obligatoire d'ici le 21 avril



Vue d'Orvin

La commission d'embellissement d'Orvin organise son traditionnel vide-grenier de printemps le dimanche 26 avril à la halle de gymnastique de l'école d'Orvin, de 9 h à 15 h. Les personnes intéressées à venir vendre leurs divers objets auront à disposition une

surface de 3 m x 2 m environ, avec une table et 2 chaises le tout pour 20 francs (payable sur place). Les enfants auront leurs petits coins (pas de table) gratuitement sur inscription. Une petite restauration sera prévue pour les exposants et les visiteurs. Une inscription

est obligatoire et le délai est fixé au mardi 21 avril. Les places sont limitées! Inscription et renseignements auprès de Chantal Thommen au numéro de téléphone 079 934 09 99 ou par email à l'adresse chan.thommen@gmail.com. ■ CM

Délégations municipales

- Mercredi 11 mars: une délégation du Conseil municipal s'est rendue à Nods sur invitation de la Municipalité, dans le cadre des échanges annuels entre les deux communes;
- mardi 17 mars: Patrik Devaux se rendra à Sonceboz à la soirée publique d'information et d'échanges organisée par Jb.B concernant le Plan directeur régional – Réseau des Voies cyclables PDR-RVC;
- lundi 23 mars: cartel des sociétés locales, à la halle de gymnastique d'Orvin;
- vendredi 27 mars: assemblée générale de la CEC Caisse d'Épargne du District de Courtelary, à Orvin; Patrik Devaux y représentera la Municipalité. ■ CM

Élections cantonales

Constitution du bureau de vote du dimanche 29 mars

- Président : Stéphan Chopard.
- Secrétaire : Daniel Racine.
- Membres: Lisa Seiler, Jérémy Flaig, Chantal Cochet, Caroline Mottet, Johnny Vicenzi, Carine Devaux Girardin, Tommy Bourdon, Gaspard Berlincourt, Amélie Emery, Olivier Léchet. ■ CM



Statistiques de la population

Voici le détail de la population de nos trois villages à fin 2025: 832 habitants au 31 décembre 2025 et 833 habitants au 31 décembre 2024.

Population suisse: 355 hommes et 355 femmes; étranger(e)s: 59 hommes et 63 femmes; adultes: 361 hommes et 348 femmes; enfants: 53 hommes et 70 femmes; bourgeois(e)s: 49 hommes et 63 femmes; arrivées: 46 hommes et 34 femmes; départs: 47 hommes et 33 femmes; naissances: 4 hommes et 4 femmes; décès: 4 hommes et 5 femmes; célibataires: 172 hommes et 167 femmes; marié(e)s, partenariat(s) enregistré(s): 173 hommes et 171 femmes; divorcé(e)s, séparé(e)s, partenariat(s) dissous: 61 hommes et

50 femmes; veufs(ves): 8 hommes et 30 femmes; réformé(e)s: 139 hommes et 150 femmes; catholiques romain(e)s: 60 hommes et 50 femmes; autres religions: 215 hommes et 218 femmes.

Pyramide des âges

+ de 91 ans: 2 hommes et 3 femmes; de 81 à 90 ans: 20 hommes et 27 femmes; de 71 à 80 ans: 37 hommes et 40 femmes; de 61 à 70 ans: 72 hommes et 58 femmes; de 51 à 60 ans: 69 hommes et 75 femmes; de 41 à 50 ans: 52 hommes et 45 femmes; de 31 à 40 ans: 53 hommes et 56 femmes; de 21 à 30 ans: 46 hommes et 24 femmes; de 11 à 20 ans: 19 hommes et 52 femmes; - de 10 ans: 44 hommes et 38 femmes. ■ CM

Bureau de vote et dépouillement

En vue des élections cantonales du 29 mars, le bureau de vote et de dépouillement sera constitué comme suit:

Président : Pierre-Alain Grosjean; secrétaire : Sandrine Frutschi; membres: Sarah Fritschi, Ludovic Beurret, André Pürro, Patrick Rochat, Patrick Villard.

Plagne, salle du Conseil municipal au Haut du Village 8, ouverture de 11 h à 12 h.

■ CM

Place de parc interdite

Comme vous avez certainement pu le constater, les travaux de réfection du toit du Centre communal ont commencé en début de semaine.

Pendant toute la durée des travaux, la place de parc est signalée *Chantier interdit*. L'accès est limité à l'Ecopoint pour la dépose des déchets concernés.

Pour une question de sécurité, le parcage de véhicules ou les jeux d'enfants sont interdits.

Nous vous prions d'en prendre bonne note et vous remercions de votre compréhension. ■ CM

L'avez-vous lue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

UDC SECTION ORVIN

Élections cantonales: voter bien, voter utile

À la demande de plusieurs citoyens, nous nous permettons de rappeler ici quelques règles fondamentales sur la manière de voter. Voter bien et voter utile:

- Pour le vote par correspondance: ne pas oublier de signer la carte d'électeur.
- Conseil exécutif (Gouvernement bernois): l'UDC recommande de voter pour les candidats bourgeois Astrid Bärtschi, Daniel Bichsel, Raphael Lanz, Philippe Müller et Pierre-Alain Schnegg qui possèdent toutes les compétences pour gérer notre grand canton. N'écrire que ces 5 noms-là et pas d'autres!

- Grand Conseil (bulletins gris clair)
 - Si vous utilisez le bulletin vierge: ne pas oublier le numéro et le nom de la liste, c'est-à-dire 5 – UDC (très important).
 - Le cumul est possible, ne pas utiliser les guillemets, mais écrire 2 x le numéro et le nom en entier; chaque suffrage attribué à un candidat extérieur aux partis du bloc bourgeois est un suffrage perdu!
- Conseil du Jura bernois (bulletins bleus)
 - Mêmes règles que pour le Grand Conseil: ne pas oublier de préciser le numéro et le nom de la liste, soit 5 – UDC.

- Le cumul est également possible.
- Soutenez sans hésitation nos candidats du Bas-Vallon. Mais, le plus important: mobilisez-vous, votez et faites voter! ■ UDC SECTION ORVIN

Stand d'information

Samedi 14 mars, 10h-12h à Orvin, place du village. En présence des candidats orvinois et régionaux au Grand Conseil et au Conseil du Jura bernois. Apéro offert à toutes et à tous.

■ UDC SECTION ORVIN

L'ARBO ORVIN

Assemblée annuelle

Jeudi 19 mars à 18h au Grain de Sel

La société d'arboriculture invite chaleureusement ses membres, les bénévoles, ainsi que toutes les personnes intéressées, à participer à sa prochaine assemblée générale. Lors de cette séance, vous serez informés sur les diverses activités durant l'année écoulée ainsi que celles à venir. Par ailleurs, le poste de secrétaire est à repourvoir, alors n'hésitez pas à poser votre candidature.

Afin de clôturer cette assemblée dans une ambiance conviviale, un apéro agrémenté d'un en-cas vous sera offert. Afin de faciliter l'organisation de ce moment récréatif, nous vous serions reconnaissants de vous inscrire au 078 870 50 40 jusqu'au 17 mars. Un tout grand merci pour votre collaboration.

Nous vous attendons nombreux, alors... à bientôt! ■ MJA



Photo: unsplash.com

Emplois

The image shows the top section of a poster. At the top, there are three logos: 'SAINT-IMIER TERRE D'ÉNERGIES' with a red star icon, 'UNE COMMUNE DU' with a green and blue circular logo, and 'Grand Chasseral' with a red square icon. Below these logos, the text 'Mise au concours' is written in a large, bold, black sans-serif font. Underneath this, in a smaller black sans-serif font, is the text 'En raison d'un départ, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de'. At the bottom of this section, the text 'Bibliothécaire, responsable de la bibliothèque à 50 % (CDI)' is written in a large, bold, black sans-serif font.

RECHERCHE
bénévoles
accessoires de puériculture

032 322 10 66 www.sosfuturesmamans.net





CORGÉMONT

Mise au concours

Pour compléter son équipe administrative, suite à un départ et dans le cadre de la réorganisation en cours, la Municipalité de Corgémont met au concours les postes de

Collaborateur(trice) administratif(ve)
à 80-100 %

Collaborateur(trice) administratif(ve) à 30-50 %



Le descriptif complet se trouve sur notre site www.corgemont.ch

Le délai de postulation est fixé au 15 mars 2026

f.hänzi SA

Bâtiment - génie civil

« La va
mesure

Un Chef d'équipe ou Contremaître en gros

Un Conducteur de travaux H/F

Vos défis :

- Préparer, organiser vos chantiers et votre équipe.
- Planifier vos besoins en matériaux/matériel et anticiper l'approvisionnement.
- Mettre en place et respecter les procédés Qualité, Sécurité et Environnement, ainsi que la réglementation en vigueur.
- Assurer de bonnes relations avec les maîtres d'ouvrage et les sous-traitants.
- Établir les relevés des travaux exécutés, ainsi que les rendements, sur support informatique.

Vos compétences :

- Vous justifiez d'une expérience confirmée pour l'un des métiers du bâtiment.
- Vous savez raisonner dans l'intérêt général du chantier, organiser et savez motiver vos équipes.
- Vous avez le sens des responsabilités et des priorités.
- Vous avez les notions de base en informatique ou saurez vous former.

Vos perspectives :

Évoluer dans une entreprise familiale dynamique à taille humaine, dans un environnement sain, respectueux du respect et le long terme.

Nous motivons la formation continue et nous soutenons en cas de besoin.

<u>Taux d'occupation :</u>	100%
<u>Entrée en fonction :</u>	À convenir

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et que vous êtes motivé(e), n'hésitez pas à nous adresser votre dossier de candidature par e-mail : recrutement@hanzi.ch.
c'est avec plaisir que nous recevrons votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV, certificats de travail, diplômes, etc.).

F. Hänzi SA, Rue Pierre-Pertuis 24B, 2605 Sonceboz

Votre dossier de candidature sera traité de manière confidentielle.

Nous ne répondrons qu'aux candidatures correspondant au profil recherché.

Rue Pierre-Pertuis 24B
2605 Sonceboz

Tél. 032 489 55 10
Fax 032 493 55 51

**La Perle rare
lit la FADC...**

*La 2^e parution
de votre annonce emploi à*

-50 %

La Feuille d'Avis
du District de Courtelary

fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

CARNAVAL D'ORVIN

La Tschuni-Clique en droite ligne avec la tradition

Un deuxième week-end de carnaval haut en couleur



De très nombreux spectateurs s'étaient réunis au centre du village, photo : jcl

Suite au samedi 21 février, le traditionnel carnaval des enfants du 28 février a tenu toutes ses promesses. Au départ du Cheval Blanc à 13 h 33, les Tschunisiers ont conduit le cortège des enfants jusqu'au centre du village où de très nombreux spectateurs découvraient les multiples couleurs des costumes et assistaient au traditionnel concert avec la clique Les Tüttli's de Péry

Des descendants des fondateurs perpétuent la tradition

Une histoire carnavalesque qui a débuté en 1981 sous le thème des Waggis, 45 ans déjà et dont les 10 fondateurs étaient Daniel Boder, Laurent Bigler, Denis Weber, Alain Léchet, Denis Boder, Bernard Aufranc papa de Nicolas Aufranc président actuel de la Tschuni-Clique, Francis Boder, Cédric Aeschlimann lui, fêtait en 2023 son

43^e anniversaire de sociétariat, Jean-René Brechbühl et Alain Röthlisberg.

On rejoint la clique de père en fils

Forts aujourd'hui de plus de 40 instrumentistes, les Tschunisiers tous âges confondus ont comme à leurs habitudes donné rendez-vous à leurs supporters pour, après le concert sur la place du village, se diriger vers la halle de gymnastique pour le carnaval des enfants.

Les Niquets au départ de la soirée

Sur le coup de 20 h 30, les Niquets sonnèrent le rassemblement au départ de la place du village pour se rendre à la soirée qui se tenait à la halle de gymnastique où le concours des masques a clôturé la 46^e édition carnavalesque orvinoise et le retour des clefs de la municipalité.

Une soirée haute en couleur

La palme d'or est revenue à Dominique Devaux pour son magni-

fique déguisement : une tourte géante célébrant le 1160^e du village orvinois. Dans la catégorie des groupes, ce sont les Dalton en costumes de prisonniers avec de gros masques créés de toutes pièces qui ont remporté le premier prix.

Une dernière tournée de clôture

Lundi 2 mars, la Tschuni Clique a fait la tournée des cuisines pour mettre un terme à la saison carnavalesque 2025-2026. Rendez-vous en 2027. ■ JCL



La tournée des cuisines du lundi, photo : ldd



Un peu de respect, s.v.p.

On déplore des déchets et des chiens sur la place de football

À la suite d'un après-midi de sensibilisation au littering et autres incivilités liées à l'abandon de déchets en tous lieux publics, vécu tout récemment par l'École à journée continue (EJC), la Municipalité lance un appel pressant à toutes les personnes concernées.

Dans les poubelles !

Plusieurs poubelles sont accessibles autour du complexe communal de la rue des Prés, afin de permettre à tous les usagers de laisser ces lieux dans un état de propreté apprécié unanimement. Chacun est donc instamment prié de déverser ses déchets, y compris les petits emballages et autres mégots de cigarettes, dans les dites poubelles.

Cette demande est amplement justifiée : lors d'une récente action de sensibilisation et d'engagement, les élèves de l'EJC locale ont récolté les déchets qui jonchaient les lieux de leurs jeux et en particulier la place de football.



Le spectacle qui attendait les écoliers sur la place de sport...



En ce seul endroit, les jeunes nettoyeurs ont ramassé et trié de quoi remplir plus d'un sac de 35 litres ! Bouteilles de PET (récupérables !), divers emballages de nourriture, canettes (récupérables !), enjoliveur de roue cassé, crottes de chien, la liste était longue et édifiante...

Les chiens formellement interdits

À l'évidence, il convient de rappeler que les chiens sont formellement interdits sur la place de football, ceci pour d'évidentes questions d'hygiène.

En effet, même les maîtres qui ramassent scrupuleusement les crottes ne peuvent empêcher leur animal de laisser de l'urine sur une surface où les enfants sont invités à jouer, y compris par terre.

Tout en appelant les contrevenants à faire preuve de respect envers les autres et les installations accessibles aux plus jeunes, la Municipalité remercie chaleureusement les très nombreuses personnes qui prennent soin de ces lieux, en utilisant les poubelles à bon escient.

Sa reconnaissance particulière va évidemment aux élèves de l'EJC pour leur travail de nettoyage. ■ CM

Statistiques des déchets

De faibles variations constatées

Le conseiller municipal Peter Gisler, en charge de ce domaine, a pris connaissance tout récemment de la statistique des déchets 2025, transmise à lui par les services communaux concernés. On y constate des variations assez faibles par rapport à l'exercice précédent.

Le total de déchets urbains incinérables (sacs taxés déversés dans les conteneurs semi-enterrés et contenus des poubelles publiques) s'est élevé l'année dernière à 247 tonnes, contre 249 en 2024.

Tout au contraire, les déchets encombrants combustibles recensés à la déchetterie du Brahon ont atteint 14 tonnes, alors qu'on en avait compté 11 tonnes l'année précédente.

La récolte de verre demeure stable, avec 62 tonnes en 2025 et 64 en 2024.

Il en va de même pour les déchets compostables (respectivement 245 et 270 tonnes), dont la quantité dépend surtout des conditions météorologiques influençant la pousse dans nos jardins.

Stabilité également dans la récolte de ferraille, avec 14 tonnes l'an passé et 13 tonnes en 2024, et le bois (32 et 28 tonnes), tandis que les déchets inertes ont atteint un total de 31 tonnes durant les deux exercices mentionnés.

On signalera que le balayage des routes a permis d'amasser 17 tonnes de déchets en 2025, soit environ une tonne de plus qu'un an auparavant.

Dans la catégorie Peinture, dispersion et produits chimiques divers, enfin, on relève un total de 1,16 tonne en 2025, pour 1,43 tonne en 2024.

Services



 *Bonjour,
nous sommes l'éditeur
de la Feuille d'Avis :-)*

**mais
aussi**

...
les concepteurs
et réalisateurs
de votre nouvelle
identité visuelle !

imprimerie  bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18

Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil

Horaires normaux dès 16 h vendredi 27 mars 2026



SAMAIDD

Service d'aide et de
maintien à domicile



Nos prestations personnalisées pour rester chez vous

Remboursé par les caisses-maladie :



**soins
infirmiers**



douche

Remboursé par les complémentaires :



ménage



commission

7j/7 dans le Vallon de Saint-Imier
 079 439 28 95 – Samaidd.com
Samaidd@bluewin.ch



Gerber

**Votre
annonce
ici**

Pompes funèbres

Bienne et environs
Route de Brugg 121
2503 Biel-Bienne
info@pfgerber.ch

Bestattungen

Biel und Umgebung
Bruggstrasse 121
032 365 50 15
www.pfgerber.ch

**Délai
annonces
mardi 17h**

fac@bechtel-imprimerie.ch

Travaux de peinture
Peintre qualifié – intérieur/extérieur –
 échafaudages à disposition – Marmoran –
 volets – pose de sols
078 660 03 41

Politique

Les maires s'engagent – pour le Jura bernois

sortant



Patrik Devaux
Maire d'Orvin
Candidat 05.01.1

sortant



Claude-Alain Wüthrich
Maire de Sonceboz
Candidat 05.23.1



Michael Schlappach
Maire de Loveresse
Candidat 05.05.3

Notre expérience communale au profit de toute la région
2x sur vos listes pour le Conseil du Jura bernois (CJB)

- Pour une agriculture productive et une industrie forte
- Pour préserver notre indépendance face à l'Union européenne
- Pour maintenir le pouvoir d'achat et baisser raisonnablement les impôts
- Pour une sécurité accrue

Pour que le Jura bernois reste le Jura bernois
www.udcjb.ch




A campaign poster featuring a portrait of a man with glasses and a beard, wearing a light-colored blazer over a grey sweater. The background is split into blue and purple sections. Text elements include:

- Top left: **PLR**, Les Libéraux-Radicaux Grand Chasseral
- Top right: **LISTE 4**, 29 mars 2026
- Middle left: n° 04.11.1
- Below middle left: 2x sur votre liste !
- Large diagonal banner across the bottom left: **JUILLERAT**
- Below the banner: **Djelel**
- Bottom left: Au Conseil du Jura bernois !

[illegible]

ÉCOLE SECONDAIRE DU BAS-VALLON

L'ivresse mathématique à Corgémont

Près de 160 élèves, dont plusieurs régionaux, sont attendus samedi 14 mars avec l'espoir de se qualifier pour la finale nationale

La demi-finale régionale des championnats organisés par la fédération suisse des jeux mathématiques (FSJM) se tiendra à Corgémont le samedi 14 mars.

L'ESBV se réjouit d'accueillir la quarantième édition dans ses murs! La dernière fois, et les plus anciens enseignants se le rappellent, c'était en 2013. Parmi les cent-soixante participants, neuf élèves de l'école primaire de Péry-La Heutte ont été sélectionnés, tandis que dix-neuf élèves de notre école secondaire participeront au championnat. À la clef? Une finale suisse le 30 mai, voire un championnat entre cortex pariétaux (autrement dit: la bosse des maths) à Milan les 25 et 26 juillet!

Afin d'assurer le bon déroulement de cet événement, tous les enseignants de l'ESBV sont mobilisés ce jour-là, sous la houlette de Nanghita Sieber. Tous les élèves, après avoir sué sur leurs problèmes, pourront prendre un goûter bien mérité. Et cela est possible grâce aux généreux sponsors, tout comme des lots aux gagnants. La remise des prix se fera entre 15 h 30 et 18 h 30, en fonction des catégories.

Tous les enseignants de l'ESBV souhaitent beaucoup de plaisir à ces élèves qui prennent un samedi pour faire des mathématiques un jeu!

■ AH

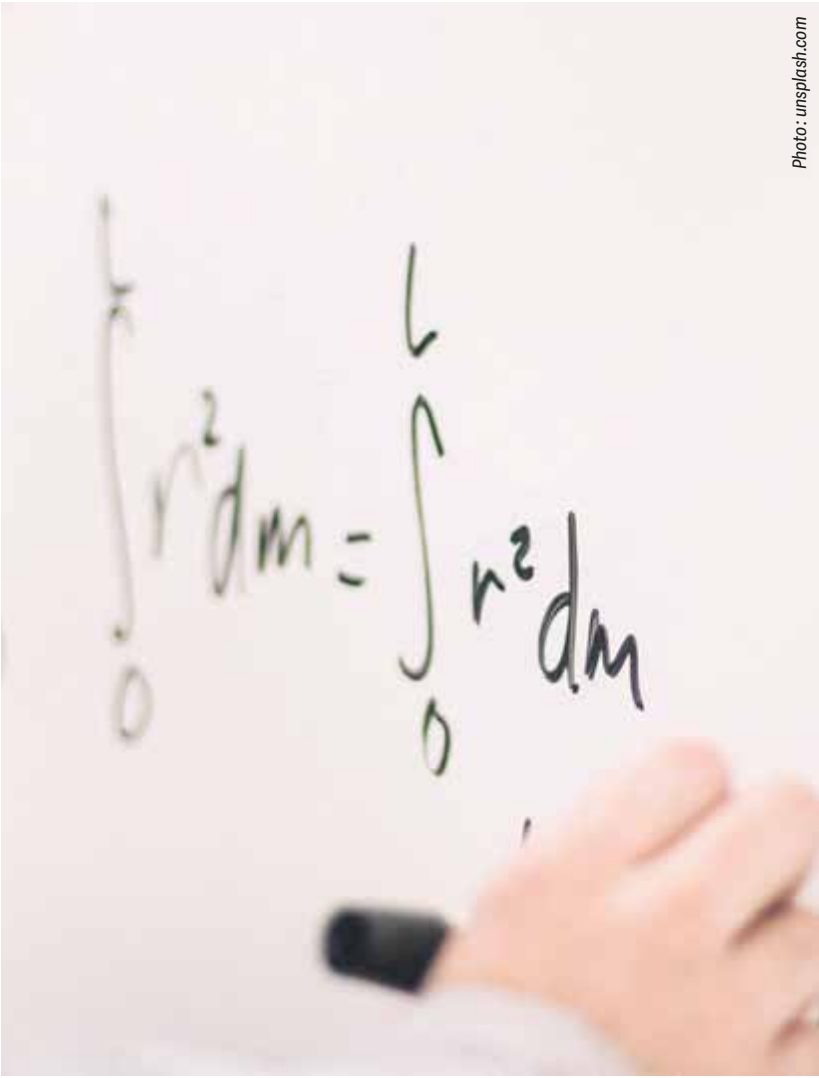


Photo : unsplash.com



François Grosjean honoré pour 25 ans de service à Corgémont

Le Conseil communal et le personnel de la commune de Corgémont ont rendu hommage à François Grosjean, concierge communal avec brevet fédéral, à l'occasion de ses 25 années d'engagement au service de la collectivité.

Lors d'une petite cérémonie conviviale, le Conseil communal a tenu à célébrer ce jalon remarquable dans la carrière de François Grosjean. Entré en fonction le 1^{er} mars 2001, il a été engagé en qualité de concierge des bâtiments communaux, au fil des années ses missions ont évoluées. Aujourd'hui, il collabore étroitement avec l'école primaire, l'EJC ainsi qu'avec les sociétés locales, veillant notamment à la propreté et au bon entretien des infrastructures communales. Par son travail quotidien, il contribue au bon fonctionnement des installations communales.

Tout au long de ces années, François Grosjean a su allier professionnalisme, disponibilité et dévouement dans



25 ans de service

l'accomplissement de ses tâches. Le Conseil communal tient à le remercier pour sa fidélité et se réjouit de poursuivre cette collaboration en lui

souhaitant beaucoup de succès et de satisfaction dans ses fonctions.

■ CM/IAQA

Travaux d'assainissement du réseau d'eau à Rière l'Église

Dans le cadre du crédit d'engagement relatif à l'assainissement du réseau d'eau, accepté par la population lors de la votation du 7 avril 2024, des travaux seront prochainement entrepris dans le secteur de Rière l'Église. Le chantier devrait débuter à la mi-avril.

La planification détaillée des interventions est actuellement en cours d'élaboration. Les riverains concernés ainsi que l'ensemble de la population seront informés en temps utile des différentes étapes des travaux et des éventuelles perturbations liées au chantier.

Les travaux seront réalisés par les entreprises Huguelet Génie Civil SA et Renfer Sàrl. Cette intervention s'inscrit dans le programme communal de modernisation et de sécurisation du réseau d'eau potable.

■ CM/IAQA

PRO SENECTUTE

Randonnées

Mardi 24 mars, 13 h 45-17 h, Courchapoix En passant par la Providence (JU). Niveau: sortie moyenne. Marche: env. 3 h. Dénivelé: boucle 256 m +/- . Rendez-vous: 13 h 45, complexe scolaire à Courchapoix. Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Françoise Marquis-Boillat, 079 502 14 15.

Jeudi 26 mars, 13 h-17 h (NE) Deux sorties par mois sont proposées aux amateurs de raquettes ou marche hivernale. En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Lieu défini en fonction des conditions météo. Débutants bienvenus! Inscription auprès de la monitrice responsable, Béatrice Béguin 079 385 77 17.

Jeudi 26 mars, 9 h 30-15 h 30, Boucle Büren an der Aare – Steg über die Aare (BE) Niveau: sortie moyenne à difficile. Rendez-vous: 9 h 30, devant la gare de Tavannes ou à définir. Randonnée au départ de Büren an der Aare avec sa vieille ville historique le long de l'ancienne Aar et de sa réserve naturelle. Repas: pique-nique tiré du sac. Marche: environ 3 h 30. Durée totale (avec pause): environ 5 h. Dénivelé: boucle 30 m +/- . Inscription au plus tard la veille à midi: Marie-Jeanne Carnal, 079 476 00 40.

Musée des transports

Mercredi 8 avril, 14 h, Lucerne Musée le plus visité par les Suisses, le Musée des Transports retrace l'histoire passionnante des transports et de ses véhicules, ainsi que leurs retombées politico-sociales sur notre culture. Sur plus de 20 000 m², plus de trois mille objets sont les témoins d'un passé mouvementé qui préfigurent également les défis futurs à relever en matière de transports et de mobilité. Max. 20 personnes. Res. et inscr. (jusqu'au 25 mars): Pro Senectute, 032 886 83 20.

Sortie culturelle à Dijon

Du 3 au 6 mai, Dijon Découvrez Dijon, joyau de la Bourgogne, lors d'une sortie culturelle de 4 jours. Plongez dans son centre historique, ses ruelles charmantes et son riche patrimoine. Information et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 86. Télécharger le flyer sur www.prosenectute.ch. Responsable et inscription (jusqu'au 26 mars): Pro Senectute, 032 886 83 86. ■ **PRO SENECTUTE**

Jura: 032 886 83 20, Jura bernois: 032 886 83 86, Neuchâtel: 032 886 83 02
prosenectute.activites@ne.ch, inscription en ligne: <https://aj.prosenectute.ch/activites>



Attention aux faux policiers!

Une vague d'escroqueries par téléphone touche actuellement notre région. Des malfaiteurs se font passer pour des agents de police afin de dérober d'importantes sommes d'argent.

Leurs scénarios préférés: « Votre enfant a eu un accident grave, il faut payer une caution. », « Votre compte bancaire est piraté, vous devez transférer votre argent. », « Nous devons mettre vos bijoux en sécurité à la suite d'un cambriolage. »

Les 3 règles d'or pour ne pas se faire avoir: la police ne demande jamais d'argent ni de valeurs (bijoux, or) par téléphone ou à domicile, ne vous fiez pas au numéro qui s'affiche sur votre écran (ils peuvent pirater le 117). Dans le doute: raccrochez! Ne donnez aucune information et appelez vous-même le 117. ■ **CM**

Taille des tilleuls protégés

La commune de Corgémont a récemment procédé à la taille de deux tilleuls emblématiques situés sur son territoire: le premier se trouve sur la place de la gare et le second est situé au croisement de la rue de l'Envers et de la Promenade du Moulin. Ces arbres protégés font partie du patrimoine naturel et paysager de la commune.

L'intervention a été confiée à des professionnels spécialisés afin de garantir une taille adaptée et respectueuse de ces arbres. Les travaux avaient pour objectif principal d'assurer la sécurité aux abords des lieux fréquentés, tout en redonnant aux tilleuls une forme équilibrée.

Cette taille permet également de favoriser la bonne santé des arbres et



Tilleul de la gare

de prolonger leur durée de vie. Grâce à cet entretien réalisé dans les règles de l'art, ces tilleuls pourront continuer à embellir le paysage communal et à accompagner la vie du village pendant de nombreuses années. ■ **CM/IAQA**

Anniversaire

Noces d'or!



On vous aime

Nicolas et Cindy, avec Coleen, Morgane et Calie
Christelle et Denis, avec Evan, Chloé et Mathis

Félicitations à Marilyne et André qui célèbrent aujourd'hui leurs 50 ans de mariage. Mariés le 13 mars 1976, le chemin parcouru est immense et l'amour reste intact. Bravo pour cette belle aventure que vous menez main dans la main.

ENSEMBLE. SOLIDAIRE. ÉCOLOGIQUE.

OSKAR STEVENS, VANESSA LAVANCHY, CYPRIEN LOUIS ET MOUSSIA DE WATTEVILLE
 LES VERT-E-S AU GRAND CONSEIL ET AU CJB - LISTES 2 & 3

LES VERT-E-S
 LIÉGEOIS CHARIOT

[illegible]

L'avez-vous lue ?

*La Feuille d'Avis
du District de Courtelary,
c'est chaque vendredi*

bechtel-imprimerie.ch

**Markus
Ruf**

au Conseil du Jura bernois

Candidat n° 05.18.5

Avocat, a. Conseiller national

Initiateur du 1^{er} août jour férié fédéral



**Renforcer l'attractivité et
le dynamisme du Jura bernois !**

2x
sur votre
liste

Liste 5



BEnéfique.



Raphael LANZ (sortant)

Pierre Alain SCHNEGG (sortant)

Astrid BÄRTSCHI (sortante)

Philippe MÜLLER (sortant)

Daniel BICHSEL (sortant)

Élections au Conseil-exécutif le 29 mars 2026.





plus d'infos sur benefique.ch

Nous prenons parti pour

PLUS DE SOLIDARITÉ



GUY MONTAVON



ELISABETH BECK



JÉRÔME BENOÎT



MORENA POZNER



MICHEL RUCHONNET

PS
LISTES 6&7

VOTEZ PS AU GRAND CONSEIL ET AU CJB

Votre voix au cœur de la politique du canton de Berne

2X

JURA BERNOIS

SVP UDC

Ronald Sommer
 au grand conseil &
 conseil du Jura-bernois
 Liste 5
www.ronald-sommer.ch



**Votre annonce
aurait été lue**

**Délai annonces
mardi 17 h**

Je prends parti

POUR UN CANTON DE BERNE SOLIDAIRE.

PS
LISTE 6 & 7

**THIERRY
GAGNEBIN**

**SANDRA
ROULET
ROMY**

PS 

la *FADC*...
support culturel régional



Autour du collège : le chantier est ouvert, prudence !

Prenez note des surfaces désormais inutilisables et respectez scrupuleusement les signalisations

Ce lundi, les travaux préparatoires ont commencé, autour du collège qui subira une profonde rénovation et une nette amélioration.

La première phase ainsi lancée consiste à installer les bâtiments provisoires, qui seront utilisés par les classes scolaires durant l'entier du chantier.

Des surfaces non utilisables immédiatement...

Depuis lundi, plusieurs surfaces sont interdites, car réservées au chantier, aux futurs bâtiments et aux entreprises engagées dans les travaux.

Il s'agit en particulier de la surface verte qui s'étend au nord de la place rouge.



Pour des questions de sécurité, il est impératif de respecter les barrières apposées par les entreprises



Les travaux ont commencé autour du collège, qui verront dans un premier temps l'installation des locaux scolaires provisoires

Les places de stationnement situées tout à côté de la place rouge sont elles aussi inaccessibles, puisqu'elles servent de passage aux machines de chantier.

Il en va de même pour deux des places de dépose-minute, ceci afin de permettre les manœuvres des gros véhicules engagés dans ces travaux.

... d'autres plus tard...

Dès le début de juillet prochain et donc des vacances scolaires estivales, le chantier sera étendu au collège.

Conséquemment, d'autres surfaces seront progressivement interdites au public dès cette période. Ces fermetures concerneront le pourtour de l'école, ainsi que la place verte qui s'étend entre la halle de gymnastique et la place de dépose-minute.

... et des installations non touchées

En revanche, la piste d'athlétisme utilisée pour les courses de 100 mètres demeurera utilisable en tout temps.

De même, la place verte sise à l'ouest des courts de tennis, la place de jeux équipée, ainsi que le terrain herbeux sis au sud-ouest du collège, demeurent accessibles aux sociétés et au public. Sauf précisions données dans ces colonnes et dûment signalées sur place (en particulier concernant la place de jeux équipée), ces secteurs demeureront ouverts en tout temps.

Quoi qu'il en soit, chacun est par avance remercié de respecter en tout temps et à la lettre les instructions et les barrières que la direction du chantier apposera autour du collège. Il en va de la sécurité des uns et des autres.

La Municipalité remercie la population et les divers groupements de la patience et de la compréhension dont ils feront preuve face à ces désagréments. N'oublions jamais qu'ils permettent des travaux dont notre jeunesse bénéficiera longtemps. ■ CM

SYNDICAT DES EAUX CORMORET-COURTELARY

Annonce de travaux

À partir du 23 mars et jusqu'au 17 avril, le SEAUCC procédera à la dernière étape des travaux de bouclage de son réseau dans le secteur Est de Courtelary.

Il s'agit de terminer la liaison entre la Promenade de la Suze et la route cantonale par la route du Pont de Pierre, les travaux consistent à en suspendre la conduite sous le pont.

Cette étape, commencée l'année passée, est la plus importante réalisée ces dernières années par le SEAUCC, elle va permettre de boucler les conduites entre la Grand rue, la Promenade de la Suze, la rue des Roseaux et le Pré du Roc pour un montant d'environ 300 000 francs.

Ces boucles sont avantageuses pour la circulation de l'eau, l'équilibre des pressions et elles augmentent la souplesse d'exploitation en cas de problèmes telles que des fuites.

Nous attirons l'attention des usagers et des riverains que la route sera fermée au trafic durant les travaux de même que le Pont de Pierre. Ce dernier sera lui totalement fermé y compris pour les piétons entre le 30 mars et le 17 avril. Des déviations seront mises en place.

Nous remercions chaque personne de sa compréhension et du respect des consignes du chantier. ■ LE RESPONSABLE TECHNIQUE DU SEAUCC



Le Pont de Pierre sera fermé au trafic

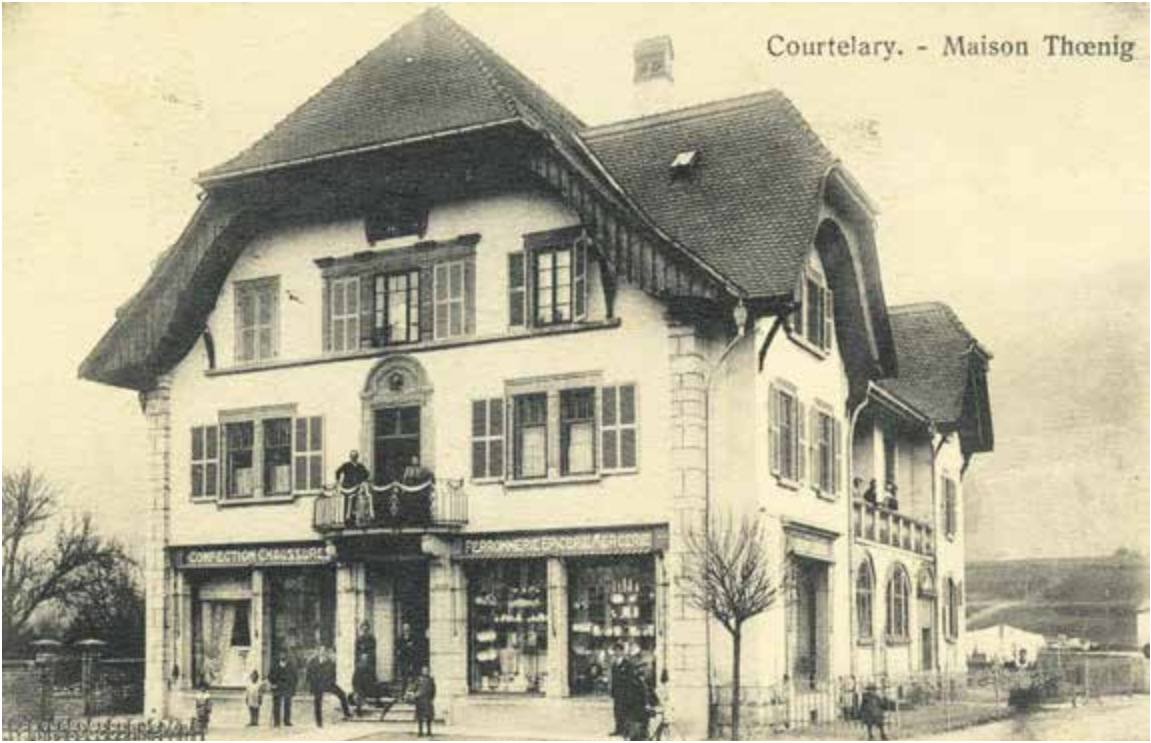
ASSOCIATION DES AÎNÉS CENTRE-VALLON (COURTELARY, CORMORET, VILLERET)

L'AACV voit enfin le jour

Belle participation à l'assemblée constitutive de l'AACV qui s'est déroulée le jeudi 5 mars à la salle polyvalente à Cormoret.

Plus de soixante personnes ont répondu à l'invitation, ainsi que les 3 représentants des communes et les 9 membres du comité. Luc Ummel, représentant de la commune de Cormoret, a tout d'abord pris la parole pour un bref historique quant à la création de cette association, ses objectifs et sur la participation des communes; le tout suivi d'un vote pour la création de l'AACV qui, à l'unanimité avec une abstention, a été acceptée. Nicole Quach et Lucienne Alplanalp, coprésidentes, ont ensuite présenté les membres du comité et c'est également à l'unanimité avec une abstention que celui-ci a été accepté. Enfin, trois autres membres du comité ont pris la parole, Pierrette Homberger, Nicole Quach et Patricia Boillat pour donner un bref aperçu de la suite des événements en commentant les prochaines activités qui se dérouleront d'avril à juillet. De plus amples infos à ce sujet seront fournies ultérieurement. La soirée s'est terminée dans la bonne humeur autour d'une petite collation. Longue vie à l'AACV et soyez nombreux à nous rejoindre. ■ AACV

MEMOIRES D'ICI Notre histoire en images



Courtelary : Maison Thoenig, 23 octobre 1925 (date du cachet postal)

D'après les publicités du début du XX^e siècle, « tout le monde le dit : c'est la maison G. Thoenig-Lienhard, à Courtelary, qui livre la chaussure la plus avantageuse comme prix et solidité » !

Ferronnerie, épicerie et mercerie à la fois, ce magasin situé au cœur du village offrait un assortiment aussi vaste qu'éclectique. On y trouvait aussi bien de l'engrais que des bicyclettes, de la lampisterie, des fourneaux à pétrole, des jouets pour enfants ainsi qu'un grand choix de lainages : jupons, gilets de chasse, châles, bérêts, camisoles, écharpes, et bien d'autres choses encore.

Un véritable inventaire à la Prévert !

ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-IMIER

Les élèves de Saint-Imier à la découverte du ski de fond

Près de 190 élèves du cycle 2 ont découvert le ski de fond lors d’initiations organisées en février

Durant les semaines du 16 au 20 février et du 23 au 27 février, les élèves du cycle 2 de l’école primaire de Saint-Imier ont eu l’occasion de s’initier au ski de fond le temps d’une matinée.

Dans le cadre du Dario Cologna Fun Parcours, quelque 190 écoliers et écolières ont découvert de manière ludique les bases de cette discipline nordique. À travers des exercices simples, des parcours variés et beaucoup de mouvement, les enfants ont pu faire leurs premiers pas sur les skis dans une ambiance conviviale et dynamique.

Encadrés par deux moniteurs qualifiés, les élèves ont appris les gestes de base tout en relevant de petits défis adaptés à leur âge, découvrant ainsi combien le ski de fond peut être un sport accessible et amusant.

Cette initiation a été rendue possible grâce au soutien de Swiss-Ski et ses partenaires. Les transports ont quant à eux été pris en charge par la commune de Saint-Imier, permettant aux élèves de participer gratuitement à cette expérience sportive.



Ambiance dynamique et conviviale sur les pistes de ski de fond pour les élèves du cycle 2



Un grand merci à toute l’équipe organisatrice et à bientôt sur les pistes de ski de fond!

■ SYLVIE TRUONG
ENSEIGNANTE DE 5-6H
ET RESPONSABLE
DU SPORT SCOLAIRE

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Exposition collective *Fanzine*

La formule des expositions collectives séduit toujours. Cette édition 2026, sur le thème du *fanzine*, réunira 100 artistes – du jamais vu dans l’histoire du CCL! L’événement aura même une dimension internationale, avec des participants de Suisse, de France, de Belgique, de Tchéquie, du Québec et des États-Unis. Chaque artiste fournira une à trois réalisations. L’exposition promet d’être d’une richesse incroyable!

Le fanzine, quèsaco?

Le fanzine (mot-valise formé de fan et magazine) est une publication artisanale, réalisée en toute liberté, en dehors des circuits commerciaux et de leurs contraintes. Il permet d’aborder de nombreux sujets de façon libre. Généralement fabriqué à la main, en petits tirages et avec des moyens limités, il peut mêler dessins, récits, collages, réflexions personnelles, poésie ou textes engagés. ■ ST

Mercredi à vendredi, 14h-18h
Samedi à dimanche, 14h-17h
Vernissage, vendredi 27 mars, 19h15
Expo jusqu’au 10 mai

À vous de jouer

Atelier créatif animé
par Valérie Losa

Une journée d’immersion dans le monde du fanzine et de la micro-édition vous tente? Expérimenter, découper, coller, dessiner, graver, imprimer et échanger des idées et points de vue créatifs en groupe vous intéresse? Alors cet atelier est pour vous! ■ ST

Samedi 9 mai, 9h-17h
Public adulte, max. 10 participants
Inscription obligatoire
150 francs (matériel compris)

SAINT-IMIER
AVIS COMMUNAUX

Installation d’un terrain mobile en gazon synthétique à Saint-Imier

Les écoles, clubs et habitants de Saint-Imier pourront bientôt profiter de cette infrastructure

Le Conseil municipal a le plaisir d’annoncer l’installation d’un terrain mobile en gazon synthétique au nord du complexe sportif des halles de gymnastique.

Ce terrain a été mis à disposition par l’Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du canton de Berne. Dans le sillage de l’Euro féminin de l’UEFA 2025, le canton de Berne souhaite encourager la pratique sportive et l’activité physique en général, et promouvoir plus particulièrement

le football féminin. Dans cette perspective, plusieurs terrains mobiles en gazon synthétique ont été acquis puis attribués à des communes sélectionnées dans le cadre d’une procédure cantonale. La commune de Saint-Imier a ainsi bénéficié de l’un de ces équipements.

L’installation du terrain synthétique devrait être achevée d’ici au 13 mars. Il sera bien entendu mis à la disposition des écoles, de la population et des clubs sportifs. Des aménagements

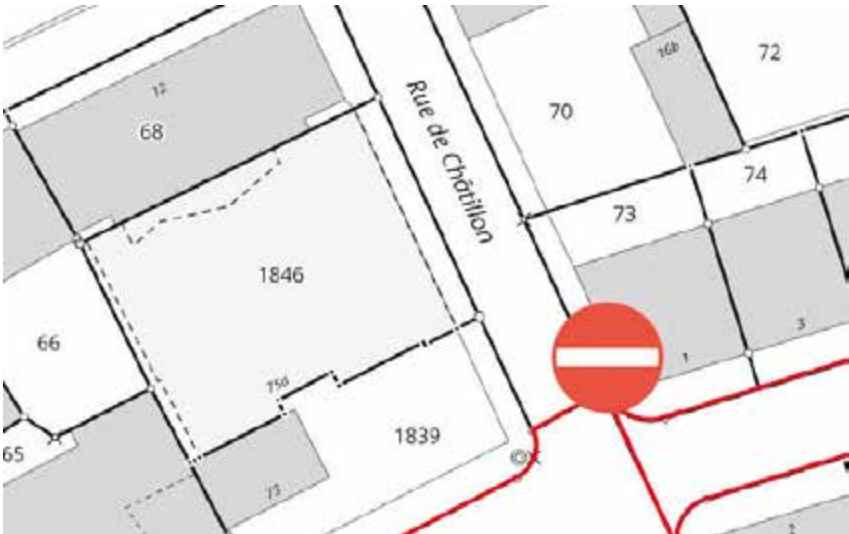
complémentaires doivent toutefois être encore réalisés afin d’en garantir une utilisation optimale. Des informations plus précises quant à son utilisation seront communiquées ultérieurement.

Le Conseil municipal se réjouit de cette nouvelle installation, qui offrira aux écoles, aux clubs et à l’ensemble de la population un espace supplémentaire pour pratiquer une activité sportive.

■ CM

Rue de Châtillon

Adaptation des collecteurs d’eau claire



Projet Châtillon mars 2026, étape 1 secteur concerné

Plusieurs orages d’intensité très forte ont eu lieu ces dernières années dans notre région. À cette occasion, les limites de capacité des réseaux de gestion des eaux de pluie ont été dépassées, ce qui a entraîné des inondations dans certains bâtiments. En 2025, des travaux ont été réalisés dans la rue de Châtillon en aval de la rue du Vallon. Deux nouveaux collecteurs de plus d’un mètre de diamètre chacun ont été ajoutés.

L’évacuation des eaux dans la partie aval de la rue de Châtillon étant assurée, il est maintenant temps d’adapter les réseaux plus en amont, au sud de la rue Francillon. Une première étape de travaux débutera le 16 mars dans la rue de Châtillon, au sud du carrefour avec la rue Basse. Un collecteur d’eaux

claires supplémentaire sera posé jusqu’à la rue Francillon en passant par l’escalier qui se trouve entre les bâtiments Francillon 20 et 22. C’est dans ce secteur de la route cantonale que des accumulations d’eau ont eu lieu lors de très fortes pluies dans le passé.

Ce chantier durera 10 à 12 semaines. Il aura, comme souvent, un impact temporaire sur la circulation. Durant la première phase, seule la voie montante entre la rue du Midi et la rue Basse sera fermée à la circulation.

Le Conseil municipal remercie les riverains et les automobilistes pour leur compréhension et rappelle qu’il est impératif que la signalisation provisoire soit respectée afin d’assurer la sécurité de tous les intervenants. ■ CM

Mairie: nouvelle permanence

Jeudi 19 mars de 14h à 17h

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient une nouvelle permanence le 19 mars prochain. Il s’agira de la troisième de l’année.

Comme à l’accoutumée, elle aura lieu de 14h à 17h dans les locaux de l’administration communale, sans avoir besoin de prendre rendez-vous au préalable.

Cette permanence offre l’opportunité d’échanger avec Corentin Jeanneret, de lui poser des questions ou de partager ses préoccupations en lien avec la commune. ■ CM

Représentations du Conseil municipal

- Le 12 mars, Gisèle Tharin assistera au débat ApériCip, à Tramelan, dont le thème est *Vitrines... Vides?*
- Le 13 mars, Corentin Jeanneret et Étienne Geiser participeront à l’assemblée générale de la Chambre d’agriculture du Jura bernois, à Sonceboz.
- Le 18 mars, Corentin Jeanneret et Olivier Zimmermann prendront

- part à l’assemblée générale de Pro Saint-Imier, à Saint-Imier.
- Le 19 mars, Étienne Geiser visitera le nouveau site de production EMP SA à Tramelan, visite organisée par la CEP Grand Chasseral.
- Le 23 avril, Étienne Geiser participera à la table ronde organisée en l’honneur des 20 ans du Conseil du Jura bernois, à Tramelan. ■ CM

Délai rédactionnel

Mardi 17h fac@bechtel-imprimerie.ch

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Monsterwatch (USA), Motorizer (Suisse), Josh & the Dirty Rags (Canada)

Une soirée qui débutera avec du banjo canadien et se finira sur du punk rock de Seattle et de Zurich

Monsterwatch attire l'attention de la scène punk depuis 2018. Formé à Seattle en 2017 par le chanteur John Spinney, il a ensuite rencontré le bassiste Ben Parker et le batteur David Cubine lorsqu'il a quitté le New Hampshire pour Seattle afin de former le groupe. Depuis lors, Monsterwatch s'est produit à plusieurs reprises aux États-Unis et a sorti son premier album en mai 2025 chez KillRoom Records. Monsterwatch délivre une explosion brute et énergique de distorsion et d'adrénaline. Connue pour ses concerts frénétiques et son son sans filtre, le groupe canalise le chaos à l'état pur, fusionnant des riffs effrénés avec des



Motorizer

refrains entraînants, prouvant encore et encore pourquoi il est l'une des forces les plus électrisantes du punk moderne.

Depuis 2012, Motorizer donne des concerts endiablés en Suisse, en Autriche et en Allemagne. En 2017, le mini-album *The Pill* est sorti et

a prouvé, même sur vinyle, que Motorizer déchire! Leur deuxième album, *Seduction*, a de nouveau été enregistré au Little Creek Studio avec V.O. Pulver et est sorti sur le label Monobuster de leur ami Jonas Marty. Avec leur mélange de stoner, de psychédélique, de punk et de rock'n'roll, Motorizer s'intègre parfaitement dans le programme du label.

Josh & the Dirty Rags est un projet nomade de folk sombre qui parcourt les routes d'Amérique du Nord depuis avril 2022. Le groupe allie l'énergie brute du blues à la richesse du folk, mêlant des histoires profondes à des mélodies envoûtantes. Le son cristallin du banjo crée une atmosphère captivante et festive. Avec sa voix grave et théâtrale, l'artiste captive l'attention de l'auditeur dès les premières notes, offrant une expérience unique et bien orchestrée.

■ ESPACE NOIR

Vendredi 20 mars, 21h
Dark folk, garage punk

Vendredi 27 mars
Concerts: Mata Hari, Lost Birds, Sour Shots

Dimanche 29 mars
Théâtre: *Une utopie un peu merdique*

Scène d'Espace Noir, Saint-Imier
Prix libre, gratuit avec l'AG culturelle



Monsterwatch

CINÉMA D'ESPACE NOIR

Retour à Makërmal

Ce samedi 14 mars à 17h 10, le cinéma d'Espace Noir vous propose *La Beauté de l'Âne* en avant-première

Après soixante ans d'exil, Asllan revient avec Dea à Makërmal, village kosovar de son enfance, pour raviver des souvenirs effacés par la guerre. Entre réminiscences joyeuses et révélations douloureuses, père et fille affrontent la disparition d'une figure maternelle et les blessures d'une communauté. Un documentaire hybride et poétique où une fille accompagne son père sur les traces de sa terre natale perdue. Le film offre une méditation sensible sur la fragilité de la mémoire, entre cinéma du réel et réalisme magique.

■ ESPACE NOIR

La beauté de l'Âne
Samedi 14 mars, 17h 10
Avant-première avec la réalisatrice Dea Gjinovci



Photo: firsthandfilms.ch

Weekend Martyr (Italie), Parker Leftlover (Vevey), Manta (Lausanne)

Le minimalisme, point commun de la cold wave et du punk rock de ces deux groupes. Accompagnés du jeune groupe lausannois Manta!

Weekend Martyr a été formé en 2019 par Riccardo Prian5 (guitare et chant) et Elia Lazzerini (batterie). Ils jouent du punk, du psychédélique, du blues déjanté et du freak folk, réussissant à fusionner le tout en un son unique. Toujours fidèles à l'esprit DIY, ils ont fondé Cruel Records, qui produit la plupart de leurs albums. Ils tournent en trio avec MaReo Scateni à la basse.

Parker Leftlover mêle cold wave, slow disco et synthés rêveurs des années 80, leur musique oscille entre un minimalisme abrasif et une tendresse romantique, entre synthpop et darkwave. Des échos d'Orchestral Manoeuvres in the Dark rencontrent les univers néonisés des films de Wong Kar-wai, évoquant la beauté et la fragilité des relations modernes: euphorie et panique, autoaliénation et quête du bonheur.



Weekend Martyr



Manta



Parker Leftlover



Weekend Martyr

Émergeant des profondeurs pour exprimer la complexité et l'intensité des émotions humaines, de la joie d'une première rencontre à la colère provoquée par les injustices sociales, l'univers de Manta traverse l'indie pop-rock et l'art rock, à la recherche de lumière dans les ombres. ■ ESPACE NOIR

Vendredi 13 mars, 21h
Style: psych folk, indie pop-rock, cold wave

Vendredi 20 mars: Monsterwatch, Motorizer, Josh et the Dirty Rags

Vendredi 27 mars:
Mata Hari, Lost Birds, Sour Shots

Scène d'Espace Noir à Saint-Imier
Prix libre, gratuit avec l'AG culturelle

Plus d'infos à suivre et déjà sur nos différents supports
www.espacenoir.ch

PLR SAINT-IMIER ET ENVIRONS

Élections cantonales: le PLR St-Imier et environs motivé et bien représenté

Le PLR Saint-Imier et environs s'investit avec conviction dans les élections cantonales du 29 mars, comme il l'a toujours fait ces dernières décennies. Il y a 4 ans, la liste PLR était la première de la localité, avec près de 21,6 % des suffrages exprimés. Cette année, avec pas moins de 6 candidatures de la section sur les listes régionales, le PLR imérien continue son engagement en faveur de Saint-Imier et de la région.

Du côté de la liste au Grand Conseil, la section compte un candidat en la personne du sortant Corentin Jeanneret, notre député-maire. Après 4 ans au législatif cantonal, il est plus motivé que jamais et souhaite continuer à siéger à Berne. Son réseau,

l'expérience acquise et son double mandat sont autant d'atouts dans cette élection. Durant cette législature, il s'est notamment engagé en faveur d'une amélioration de la desserte CFF dans la région. Il a également permis de revenir à une situation sensée avec les affiches annonçant les manifestations aux entrées des localités, qui avaient été interdites par le canton du jour au lendemain sans réelle justification.

Au niveau du Conseil du Jura bernois, 6 membres de la section sont en liste. Il s'agit de Delphine Boillat, cheffe de fraction au Conseil de ville, Sébastien Ehl, président du Conseil de ville, Etienne Geiser, conseiller municipal, Marcel Gilomen, conseiller de

ville, Patrick Grobety, président de la commission de gestion et conseiller de ville, sans oublier notre député-maire Corentin Jeanneret. À la lecture de cette liste, une certitude: le PLR Saint-Imier et environs dispose de personnalités motivées et d'ores et déjà engagées, désireuses de continuer leur service à l'échelon régional. Pour rappel, lors de la dernière législature, le PLR Saint-Imier comptait 2 élus au Conseil du Jura bernois. L'objectif est clair pour ces élections 2026: retrouver une représentation au sein de ce parlement régional qui a de nombreuses attributions, notamment les subventions culturelles et sportives. L'enjeu est de taille, ce d'autant plus que notre

commune est devenue la plus grande de la région depuis le début de l'année.

C'est dans cet esprit libéral-radical, pour que Sainti et le Jura bernois s'épanouissent, que la section imérienne du PLR vous recommande de soutenir la candidate et les candidats du PLR Saint-Imier et environs! En les cumulant sur vos listes, vous augmentez leurs chances de succès. Votez et faites voter la liste 4, pour la région! Rendez-vous le matin du 14 mars devant la Clientis pour un stand convivial et une rencontre avec les candidates et les candidats! ■ PLR SAINT-IMIER ET ENVIRONS

Ce communiqué n'engage que son(ses) signataire(s)

Catholiques

■ **BIENNE** **Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville** **Messes**: vendredi 13 mars, 24 h pour le Seigneur (voir programme spécial dans l'Angelus de mars), 18 h crypte, Sainte-Marie, Bienne (adoration / confessions, 17 h), 19 h prière mariale, 21 h 30 prière des Complies, crypte, Sainte-Marie, Bienne; samedi 14 mars, 24 h pour le Seigneur, 8 h 30 prière des Laudes, 12 h prière du milieu du jour, 18 h crypte, Sainte-Marie, Bienne; dimanche 15 mars, 10 h Sainte-Marie, Bienne, 10 h Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 17 mars, 9 h, chapelle, Christ-Roi, Bienne; mercredi 18 mars, 9 h crypte, Sainte-Marie, Bienne, 18 h Sainte-Marie, Bienne; jeudi 19 mars, 9 h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 20 mars, 18 h, crypte, Sainte-Marie (adoration / confessions, 17 h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.):** 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

■ **PÉRY** **Paroisse catholique orthodoxe russe Patriarcat de Moscou** **Office**: samedi 25 avril, 9 h 40 confession, 10 h divine liturgie. *Anton Kudryavtsev, 078 848 10 48, Chapelle des Mystères de l'Ascension, rue de la Reuchenette 8, Péry-La Heutte, anton.kudryavtsev@schulen.oltén.ch*

■ **SAINT-IMIER** **Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Prochaine messe**: dimanche 5 avril, 10 h 15. *Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6, case postale 207, 2610 Saint-Imier.*
Paroisse catholique romaine Horaire liturgique: samedi 14 mars, 18 h, messe à Saint-Imier; dimanche 15 mars, 11 h, messe à Corgémont, suivie de la soupe de Carême; mardi 17 mars, 9 h, messe à Corgémont; jeudi 19 mars, 18 h 30, messe à Saint-Imier. **Adoration du Saint-Sacrement**: dimanche 15 mars, 17 h 30, à Saint-Imier. **Shibashi**: lundi 16 mars, 19 h 30, à Corgémont; mercredi 18 mars, 9 h 30, à Saint-Imier. **Soupes de Carême**: dimanche 15 mars, 12 h, à la salle paroissiale de Corgémont; mercredi 18 mars, 12 h, à Saint-Imier. **Café partagé**: mardi 17 mars, 9 h 30, à Corgémont. **École de prière pour adultes**: jeudi 19 mars, 17 h 45. Adoration à l'église de Saint-Imier. *Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.jurapastoral.ch/pierre-pertuis-tavannes-st-imier.*

■ **TRAMELAN** **Paroisse catholique romaine Messes**: samedi 14 mars, 17 h 30, messe *Vivre en pardonné*; jeudi 19 mars, 9 h, messe; samedi 21 mars, 17 h 30, messe animée par l'Ensemble Saint-Petersbourg, groupe russe. **Prière du cha-pelet**: mardi 17 mars, 17 h, au foyer. **Répétition Petit chœur**: mardi 17 mars, 19 h 30, à l'église catholique. **Vivre en communion**: mercredi 18 mars, 13 h 30, Tavannes. *Ouverture secrétariat: mercredi 13 h 30-17 h 30 et jeudi 8 h-11 h 30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.jurapastoral.ch/pierre-pertuis-tavannes-st-imier.*



L'église de Renan, photo: visitedeglise.ch

Évangéliques

■ **CORGÉMONT** **Église pour Christ** *Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.*

■ **CORMORET** **La fontaine** *Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.*

■ **LA CHAUX-D'ABEL** **Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Retraite du parcours spirituel**: du vendredi 13 mars, dès 16 h, au dimanche 15 mars, après le repas de midi, au Centre de Formation du Bienenberg. **Flambeaux**: samedi 14 mars, 13 h 30. **Groupe de jeunes**: samedi 14 mars, 18 h, à Moron, Coubije. **Rencontre CARA / AGAF**: mardi 17 mars, 14 h 15-16 h 30, à l'église de la communauté mennonite de Brügg. *La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.*

■ **ORVIN** **Église mouvement Culte**: dimanche 15 mars, 10 h. Culte Café-connect avec Lydie Concha Cadiz. *Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmnt.ch, www.eglisemvmnt.ch.*

■ **SAINT-IMIER**
Église Évangélique Action biblique Groupe de jeunes (11-19 ans): vendredi 13 mars, 19 h. Soirée témoignages. **Culte**: dimanche 15 mars, 10 h. Prédication: Olivier Charvin. Garderie et école du dimanche assurées. **Club des aînés (60 ans et +)**: mercredi 18 mars, 15 h. Thème: *Crémation ou inhumation: qu'en dit la Bible?* **Groupe de maison**: plus d'infos sur demande. **Groupe de prière**: plus d'infos sur demande. *Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.*

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Repas pour tous: vendredi 13 mars, 12 h. **Caté**: samedi 14 mars, 11 h. **FLACH**: samedi 14 mars, 13 h 30, à La Chaux-d'Abel. **Culte**: dimanche 15 mars, 9 h 30, avec W. Funtsch. **Prière communautaire**: jeudi 19 mars, 19 h. *Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteure: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch.*

Église le Roc Célébration: dimanche 15 mars, 10 h, avec le pasteur Luc Normandin. Animation pour les enfants et garderie pour les petits. Accueil café avant et après la rencontre. **Rendez-vous de louanges et prières**: lundi 16 mars, 20 h. *Touchons le ciel pour changer la terre.* **Assemblée générale de l'église**: jeudi 19 mars, 20 h, dans nos locaux. **La Petite pause**: vendredi 20 mars, 9 h 30-11 h 30, ancien Buffet de la gare à Saint-Imier, gratuit. Animation musicale pour les enfants de 0 à 4 ans. Ensuite temps de jeux pour les enfants et pause-café pour les mamans ou accompagnants. Informations: Sonia Augsburger au 079 216 25 11. **Soirée AntiZone (pour les jeunes de 12 ans et plus)**: vendredi 20 mars, 19 h-21 h 30, ancien Buffet de la gare à Saint-Imier. Contact: Timothée 076 675 94 85. **Soirée du groupe de jeunes du ROC**: samedi 21 mars, 20 h. 100 % pour vous les jeunes. Informations: Auréanne au 079 625 06 85. **Service d'entraide**: écoute,

partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités**: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. *Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.*

Église néo-apostolique de Suisse *Rue de Châtillon 18, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Église Évangélique du Pierre-Pertuis Culte**: dimanche 15 mars, 10 h. **Message biblique**: dimanche 15 mars, 11 h, parabole des deux maisons. **École du dimanche**: chaque dimanche. **Cellule de maison**: mardi 17 mars, 20 h. *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.*

■ **TRAMELAN**
Armée du Salut Parcours Alphalive: vendredi 13 mars et vendredi 20 mars, 19 h. **Célébration**: dimanche 15 mars, 9 h petit-déjeuner, 9 h 45 célébration intergénérationnelle (aussi diffusée en ligne sur YouTube: *Armée de Salut Tramelan*), suivie d'un repas pour tous. **Groupe 17+**: dimanche 15 mars, 19 h. **Prière 29B12**: lundi 16 mars, 19 h 30. Nous prions pour vous. **Prière**: mardi 17 mars, 9 h. **Repas pour tous**: jeudi 19 mars, 12 h. **Caté, instruction biblique pour jeunes**: jeudi 19 mars, 18 h. **Danse**: vendredi 20 mars, 18 h. Pour les enfants de 10 à 14 ans. **Groupe Ados**: vendredi 20 mars, 19 h 30. **RJ Espoir**: samedi 21 mars, 19 h 30, à Saint-Imier. *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leibler, 079 723 36 03, diamantine.leibler@armedusalut.ch. www.tramelan.armedusalut.ch.*

Église Évangélique Baptiste, Oratoire La Grappe: vendredi 13 mars, 19 h, Bienne. **Culte**: dimanche 15 mars, 9 h 30, avec Jean-Claude Simonin. **Culte des familles**: dimanche 15 mars, 15 h. **Semaine des groupes**: selon programme. **Conseil**: mardi 17 mars, 21 h. *Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 078 406 91 08, www.oratoiretramelan.ch.*

Église Évangélique du Figuier Étude biblique: vendredi 13 mars, 20 h, via Zoom. Thème: *Oser grandir*, selon Éphésiens 4.15: « En disant la vérité dans l'amour, nous grandirons à tout point de vue vers Celui qui est la tête, Christ ». **Culte**: dimanche 15 mars, 9 h 30. Culte partages-témoignages et prière. **Réunion de prière**: mardi 17 mars, 19 h, au Figuier. *Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98. eglise.dufiguier@gmail.com, www.eglisedufiguier.ch.*
Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Culte en allemand: dimanche 15 mars, 10 h, aux Mottes. Garderie, groupe juniors. **Moment de prière et de silence**: mardi 17 mars, 13 h 30, à la rue des Prés. **Couture**: mardi 17 mars, 14 h, à Mont-Tramelan. **Rencontre des seniors avec repas**: mercredi 18 mars, 11 h 30, à la rue des Prés. **Assemblée générale**: mercredi 18 mars, 19 h, à la rue des Prés. *Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.*

Réformées

■ **ERGUËL** **Paroisses réformées de l'Erguël, (collaboration)** *Coordination et aumônerie des homes: Alain Wimmer, 079 240 63 16, alain.wimmer@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch. [f @ @](https://www.facebook.com/Referguel) [i @](https://www.instagram.com/Referguel) [y @](https://www.youtube.com/Referguel) www.referguel.ch.* ■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT** **Cultes**: dimanche 15 mars, 11 h, à l'église catholique de Corgémont. Célébration œcuménique suivie de la soupe de carême à 12 h. Vendredi 20 mars, à 10 h 30, au home Les Bouleaux. **Groupe des aînés**: mardi 17 mars, 14 h, à la salle de paroisse de Corgémont. Partage autour de nos photos et souvenirs de confirmation. **Prière œcuménique**: une courte célébration selon l'esprit de Taizé a lieu chaque mercredi, de 19 h 15 à 19 h 40, au temple de Corgémont. **Étude biblique**: mercredi 18 mars, 19 h 30-21 h 30, à la salle de paroisse de Sonceboz (Collège 19), avec collation offerte. Thème: *Un Dieu qui permet le mal?* *Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/jou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.* ■ **COURTELARY-CORMORET** **Culte**: dimanche 15 mars, 10 h, salle de paroisse à Courtelary. Officiant: Marco Pedroli. **Soupe de Carême**: vendredi 27 mars, dès 12 h, halle polyvalente de

Cormoret (petite salle), sur place et à l'emporter. **Envie ou besoin d'une visite?** Contactez le pasteur, il se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse**: Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. www.referguel.ch. *Pasteur: c'est le pasteur desservant Marco Pedroli, qui assurera le remplacement de Maëlle Bader de janvier à juin, atteignable au 076 588 98 85.* **Présidente**: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. **Secrétaire**: Florence Coureau, 032 944 11 63, courtelary-cormoret@referguel.ch (permanence au bureau le mardi matin). **Services funèbres (permanence)**: 0800 225 500. www.referguel.ch. ■ **LA FERRIÈRE** **Culte**: dimanche 15 mars, 17 h 15, au temple de Sonvilier. Culte Autrement: *Le réveil de la nature*, accompagné à la clarinette par Roland Gerber, partage du pain. Pasteur Alain Wimmer. **Soupe de Carême**: mercredi 18 mars, dès 11 h 45, à la cure. Trois délicieuses soupes à choix, sur place ou à l'emporter. Pasteure Nadine Marschner. **Offres en ligne**: textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. *Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 078 811 25 64.* **pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens**: *Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.* ■ **RENAN** **Dütschschwizer Predig**: dimanche 15 mars, 10 h, à l'église de Sonvilier. **Culte Autrement**: dimanche 15 mars, 17 h 15, à l'église de Sonvilier. *Le réveil du printemps. Et si la nature avait quelques leçons à nous offrir?... Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Location de la salle de paroisse: Anita Vogelbacher, 078 699 22 37. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres permanence: 0800 225 500.* ■ **SAINT-IMIER Femmes protestantes**: la Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9 h 30 à 11 h à la cure. **Cultes**: plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure, ou sur demande au 032 941 37 58, vous pouvez également le trouver sur notre site www.referguel.ch. **Transport pour les cultes à l'extérieur**: D. Bongo, 079 427 81 52 ou G. Vuilleumier, 079 607 39 35, jusqu'au vendredi 19 h. **EPER, Aide d'urgence**: nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale**: de 7 h à 18 h 30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés**: service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. *Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: Mélanie Kohler, 032 941 37 58, saint-imier@referguel.ch. Coordination et aumônerie des homes: Alain Wimmer, 079 240 63 16, alain.wimmer@referguel.ch. Services funèbres (permanence): 0800 22 55 00. www.referguel.ch.* ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Celebration avec les catholiques**: dimanche 15 mars, 11 h, église catholique de Corgémont. Célébration suivie d'une soupe. **Rencontres des aînés**: mardi 17 mars, 13 h 45, à la cure. Jeux et partage. Contact: C. Tièche ou D. Messerli au 032 489 24 72. **Étude biblique**: mercredi 18 mars, 19 h 30-21 h 30, salle de paroisse de Sonceboz. Thème: *Un Dieu qui permet le mal?* **Accompagnement de la pasteure**: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteure Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. *Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteure: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Coureau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Président: John Broggi, pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch. Location de salle: salle de paroisse, rue du collège 19, M^{me} Criblez, 078 895 53 55. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. ■ **SONVILIER** **Culte Autrement**: dimanche 15 mars, 17 h 15, à l'église de Sonvilier. *Le réveil du printemps: quelques leçons de la nature à l'homo peu sapiens. Rue de la Cure 6, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch. Secrétariat: sonvilier@referguel.ch. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser**

Stevens, 077 429 74 59, location@paroissessonvilier.ch. Permanence des services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch. ■ **VILLERET** **Culte**: dimanche 15 mars, 10 h, à Courtelary. **Soupe de Carême**: samedi 21 mars, dès 12 h, à la cure de Villeret. Collecte pour la campagne œcuménique, en présence de Daniel Chèvre, animateur Terre nouvelle. *Rue Principale 35, 2613 Villeret. Permanence pastorale assurée par Solveig Perret-Almelid, 078 956 76 84. Présidente du conseil de paroisse: Barbara Koenig, pres.villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8 h 30-11 h 30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.*

■ **RONDCHÂTEL** **Paroisse réformée de Rondchâtel Cultes**: dimanche 15 mars, 10 h, à l'église de Vauffelin. Culte de conclusion du catéchisme cycle II. Le culte sera suivi d'un apéritif. Officiants: Gilles Bourquin, Anne Noverraz. Organiste: Marie-Claire Charpillot. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. Dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse francophone de Bienne et Seeland. **Catéchisme**: cycle I, mercredi 18 mars, 13 h 30-16 h 30, Grain de sel, Orvin. Cycle II, dimanche 15 mars, 10 h, église de Vauffelin, culte de conclusion suivi d'un apéritif. **Aînés Péry-La Heutte**: mercredi 18 mars, 14 h, salle de paroisse Péry. Après-midi jeux. **Soupes de Carême**: samedi 21 mars, 19 h, salle paroissiale catholique Péry (précédée de la messe à 18 h à la chapelle). **Fruits TerrEspoir**: livraison le 18 mars à Péry, le 19 mars à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 26 mars. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boillat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. **Permanence pour les services funèbres**: 079 724 80 08. En cas de répondeur, déposer un message. **À votre disposition**: visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. *Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13 h-17 h 30, vendredi: 7 h 45-11 h 30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteure) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.*

■ **TAVANNES** **Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Gottesdienst**: 15. März, 10 Uhr, Sonvilier. **Kaffeepause**: 19 März, 14 Uhr, Tavannes. *Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16. Präsident Markus Ruf, 079 676 35 26. Sekretariat 079 795 92 59.*

■ **TRAMELAN** **Paroisse réformée Culte**: dimanche 15 mars, 11 h, église. Taxi sur appel depuis Tramelan, prière de s'annoncer le jour même entre 9 h et 10 h au 032 487 46 75. **Vente de roses**: samedi 14 mars en matinée, dans les rues du village, par les catéchumènes de 10H. Journée d'action pour le droit à l'alimentation. **Ciné Spirit**: mardi 17 mars, 20 h, Cinématographe Tramelan. *Une vie* de James Hawes. Chaque film est présenté et commenté. **Groupe visites**: jeudi 19 mars, 17 h, au centre paroissial, séance. Infos: Gérard Gagnebin, 032 487 63 81. **Pain du partage**: jusqu'au 5 avril, les boulangeries-pâtisseries participantes proposent un *Pain du partage*. Pour chaque pain vendu, 50 centimes sont reversés à des projets qui luttent contre la faim, la pauvreté et promeuvent une vie dans la dignité (Campagne œcuménique d'Action de Carême, EPER et Être Partenaires). **Chorale Cantemus**: contacts L. Gerber, 032 487 64 84, lilianegerber11@bluewin.ch ou T. Schmid, 032 487 53 16, pollux.schmid@gmail.com. **Célébrations œcuméniques aux homes**: merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. *Grand-Rue 146a, 2720 Tramelan, 032 487 48 20. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, jeudi 14 h-16 h ou sur rendez-vous, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, mardi 9 h-11 h ou sur rendez-vous, tramelan@par8.ch. Pasteure Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Services funèbres (permanence) 0848 77 88 88. www.par8.ch. [f @](https://www.facebook.com/paroissereformeeTramelan) [i @](https://www.instagram.com/paroissereformeeTramelan) [y @](https://www.youtube.com/paroissereformeeTramelan) www.referguel.ch.*

Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER Réunions de semaine**: mardi à 19 h 15. Samedi à 17 h, discours public et étude de la Tour de Garde. Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête. *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.*



Traitement des eaux usées

Les travaux de liaison de la STEP de Tramelan à celle de Loveresse avancent rapidement. La fermeture définitive du traitement des eaux usées à Tramelan devrait pouvoir être effective à la fin de l'année 2026. La STEP de Tramelan sera en grande partie démontée au début de l'année 2027, marquant ainsi la fin d'un projet débuté il y a une bonne dizaine d'année.

Le traitement des eaux usées centralisé pour le haut de la Vallée de Tavannes permettra des économies d'échelle et donc une réduction des coûts. Cela permettra aussi de planifier le traitement des micropolluants de manière efficace jusqu'à l'horizon 2035 afin de bénéficier des subventions fédérales

La conduite

Les travaux de construction de la conduite d'eau usée entre Tramelan et Loveresse ont repris le long de la Trame. Le chantier est réparti en 3 lots: Saicourt-carrefour du Fuet/carrefour du Fuet-Moulin-Brûlé/Moulin-Brûlé-Station d'épuration de Tramelan. Cette dernière étape se situe principalement sur la route cantonale. La conduite va traverser aussi la zone de captage S2 d'eau potable des Viviers. La conduite sera sécurisée par un double manteau pour garantir une étanchéité optimale. Durant les travaux, les sources seront provisoirement mises hors service pour éviter tout risque de pollution dans le réseau d'eau potable.

L'eau usée s'écoulera de Tramelan à Loveresse dans la conduite par gravité, sans nécessité de pomper. Elle prendra toutefois son temps, puisqu'elle mettra entre 3 à 4 heures pour franchir les 10 km de conduite entre Tramelan et Loveresse. Le diamètre de 400 mm permettra l'écoulement de 75 l/s, ce qui répond aux besoins de Tramelan.



Travaux de construction le long de la Trame

La STEP de Loveresse

Les transformations et les rénovations de la STEP de Loveresse sont pratiquement terminées. Les deux employés techniques sont très impliqués dans ces travaux et attendent sereinement les premiers litres provenant de Tramelan. Les eaux traitées seront quasiment doublées par rapport à la situation actuelle.

La STEP de Tramelan

Lorsque la liaison effective sera réalisée, la dernière étape sera le démantèlement de la STEP de Tramelan. Sur le site actuel, les installations de

commande ainsi que les installations de prétraitement mécanique seront conservées (dégrilleur d'eaux usées, bassin d'eau de pluie et dégrilleur d'orage).

Ceci évitera d'envoyer du gravier dans la conduite et en réduira ainsi les coûts d'entretien, et améliorera les conditions de rejet dans la Trame par temps de pluie.

Le démontage de la STEP est en cours de planification, la première étape sera de déménager les boues restantes à Loveresse. Le démontage devrait se terminer dans le courant 2027.

La Trame

En parallèle à la démolition de la STEP, le canton a exigé que le ruisseau de la Trame soit mis à ciel ouvert jusqu'à la hauteur du parking de Precitrame, soit environ 200 mètres de longueur. La Trame sera toujours alimentée par les eaux claires provenant en grande partie de la mise en séparatif des égouts en amont. Deux grands apports d'eaux claires doivent encore être réalisés dans les années à venir et permettront à la rivière d'avoir un débit plus important, y compris pendant les mois d'été, ce qui compensera le débit d'eau épurée restitué actuellement par

la STEP. Il s'agit de la mise en séparatif du quartier de Méval, secteur riche en sources, ainsi que l'abandon du captage de la source de Batanvaux située au centre du village.

Adhésion de la commune au SETE

Un montant de 2 millions de francs des fonds communaux destinés à l'épuration des eaux a d'ores et déjà été transféré au Syndicat d'Épuration des eaux de Tavannes et Environs (SETE). La commune de Tramelan participe à titre consultatif aux organes du SETE. Elle sera membre à part entière au moment où les premiers litres d'eau usée seront traités à Loveresse.

Pourquoi se raccorder sur Loveresse ?

Ces travaux sont titanesques à l'échelle du village. Après presque 50 ans de bons et loyaux services, la STEP de Tramelan avait un besoin important de rénovation. Elle aurait aussi dû à l'horizon 2035 traiter les micropolluants. Les coûts étaient tels que se relier à la STEP de Loveresse était la seule alternative viable financièrement. Depuis plusieurs années, les communes membres du SETE, les services communaux tramelots, les bureaux d'ingénieurs travaillent sur le projet avec la même vision du bien commun. De nombreux problèmes techniques, financiers, politiques et administratifs ont été résolus de manière pragmatique. Nous sommes aujourd'hui à bout touchant. ■ CM

RECETTE D'ICI

Spaghetti con la mollica (spaghetti à la panure)



INGRÉDIENTS

Panure

60 g panure
2 gousses d'ail
½ cc sel

Spaghetti

500 g spaghetti
1 boîte d'anchois à l'huile (50 g)
1 piment mi-fort (peperoncino)
2 gousses d'ail
4 cs huile d'olive

Finitions

2 cs persil plat haché
Huile d'olive
100 g parmesan râpé

PRÉPARATION

Panure: déposer la panure et le sel dans une poêle. Presser les gousses d'ail et les ajouter. Chauffer à feu moyen et laisser dorer durant 5 minutes environ. Mélanger régulièrement afin que la panure ne brûle pas. Verser dans un bol. Réserver.

Spaghettis: cuire les pâtes al dente dans un grand volume d'eau bouillante salée. Pendant ce temps, ouvrir la boîte d'anchois et verser l'huile dans la poêle avec l'huile d'olive. Hacher grossièrement les anchois. Laver et partager le piment. Éventuellement l'épépiner selon le piquant souhaité puis l'émincer. Presser les gousses d'ail. Chauffer la poêle avec les huiles et y faire revenir anchois, piment et ail.

Avant d'égoutter les pâtes, prélever 3 dl d'eau de cuisson. Verser les pâtes égouttées dans la poêle avec 1 dl d'eau de cuisson. Tourner les pâtes pour bien les enrober de sauce. Si nécessaire, rajouter un peu d'eau de cuisson.

Dresser les spaghettis dans les assiettes. Saupoudrer de panure et de persil haché. Verser un filet d'huile d'olive et servir sans attendre, sans quoi la panure perdra son croustillant. Accompagner de parmesan râpé.

Rubrique offerte par

AU PAIN D'ANTAN SA
BOULANGERIE - PÂTISSÈRIE - TEA-ROOM - PAIN AU FEU DE BOIS

MARDI ET VENDREDI
DE 8H À 12H
AU MARCHÉ DE ST-IMIER

ANNE ET EDGAR CLAUDE
2338 LES EMBOIS - 032 051 14 47

Fais du tri dans ta vie!

Journée du recyclage du mercredi 18 mars

Le 18 mars, c'est la Journée du recyclage. Ce jour-là, de nombreuses actions menées dans le monde entier mettent en lumière le rôle fondamental que joue le recyclage dans la protection des ressources et du climat. La Suisse célébrera pour la septième fois cette Journée du recyclage, qui est devenue un incontournable dans la sensibilisation de la population à la question de la valorisation. En Suisse, l'édition 2026 de la Journée du recyclage est placée sous la devise *Fais du tri dans ta vie!* Une campagne nationale menée via des affiches et sur les médias sociaux vise à motiver la population et les entreprises à faire du tri dans leurs caves, leurs armoires, leurs tiroirs de bureau et leurs postes de travail pour ainsi collecter des matières recyclables. Afin de sensibiliser la population locale à cette question, de nombreuses communes, entreprises et points de collecte attirent l'attention sur cette Journée du recyclage et organisent leurs propres événements locaux. Rendez-vous mercredi 18 mars à la déchetterie de la Trame 13 à Tramelan. L'équipe de la déchetterie vous ouvre ses portes de 9h à 18h pour une journée placée sous le signe de la découverte et de la convivialité.

Au programme

- Découverte: tout savoir sur le tri du PET et des plastiques ménagers.
- Animations: explications ludiques et jeux pour petits et grands.
- Partage: verre de l'amitié et petits cadeaux offerts aux visiteurs.

Vous aussi, passez à l'action! Profitez de cette journée pour ramener vos matières recyclables au point de collecte de la Trame 13. Nous nous réjouissons de vous y accueillir. ■ CM

Divers infos sur www.recyclingday.ch



Et si on recyclait ?



Bureau de vote

À l'occasion des élections cantonales du 29 mars, le bureau de vote et de dépouillement est constitué comme suit: Bruno Gerber (président), Jean-Marc Droz (secrétaire), Nadine Gerber, Aurélie Gyger et Yann Scheidegger (membres).

Le Conseil communal rappelle que tout ayant droit est obligé d'assumer périodiquement la charge de membre non permanent du bureau électoral. ■ CM

En salles

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

VICTOR COMME TOUT LE MONDE

VENDREDI 13 MARS, 18 H
DIMANCHE 15 MARS, 20 H
LUNDI 16 MARS, 18 H
De Pascal Bonitzer avec Fabrice Luchini, Chiara Mastroianni, Marie Narbonne. Habité par Victor Hugo, le comédien Robert Zucchini traîne une douce mélancolie lorsqu'il n'est pas sur scène. Chaque soir, il remplit les salles en transmettant son amour des mots. Jusqu'au jour où réapparaît sa fille, qu'il n'a pas vue grandir. Et si aimer, pour une fois, valait mieux qu'admirer ? *Un savoureux face-à-face générationnel ! Une comédie filiale pleine de verve et d'élégance !* Durée 1h 28, âge 8 ans, français.

IS THIS THING ON

VENDREDI 13 MARS, 20 H 30
SAMEDI 14 MARS, 20 H 30
DIMANCHE 15 MARS, 17 H
De Bradley Cooper avec Bradley Cooper, Will Arnett, Laura Dern. Le mariage d'Alex et Tess ne tient plus qu'à un fil. Alex doit soudain affronter les doutes de la cinquantaine et la menace d'un divorce imminent. À la recherche d'un nouveau souffle, il se lance dans le milieu du stand-up new-yorkais, tandis que Tess remet en question les sacrifices qu'elle a faits pour leur famille. Ils vont devoir composer avec la coparentalité, questionner leurs propres envies et répondre à une interrogation essentielle : l'amour peut-il prendre une nouvelle forme ? *Un film humble et vibrant ! Un duo d'acteur éblouissant !* Durée 2h 01, âge 16 ans, français.

LE GÂTEAU DU PRÉSIDENT

SAMEDI 14 MARS, 18 H
LUNDI 16 MARS, 20 H
MARDI 17 MARS, 17 H 45
De Hasan Hadi avec Waheed Tabet Khreibat, Baneen Ahmad Nayyef, Sajad Mohamad Qasem. Nous sommes dans l'Iraq des années 90 ; chaque année, les écoles tirent au sort qui préparera un gâteau d'anniversaire en l'honneur du président Saddam Hussein. Cette fois, la tâche revient à Lamia, âgée de neuf ans. Elle vit avec sa grand-mère dans les marais de Mésopotamie et elles n'ont pas

beaucoup d'argent. Dans la ville la plus proche, son ami Saeed l'aide à acheter les ingrédients nécessaires à la préparation du gâteau. *Une pépite ! Un film cocasse et poignant ! Un récit de résilience et de débrouillardise. Une fable magistrale sur la dictature et le culte de la personnalité, servi par des images sublimes, un premier film d'une rare maîtrise !* Durée 1h 46, âge 10 ans, vo s.t.

TOM LE CHAT A LA RECHERCHE DU DOUDOU PERDU

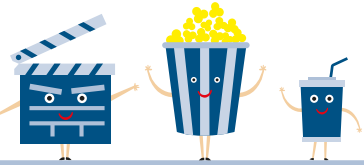
DIMANCHE 15 MARS, 14 H
CINÉ-KIDS
De Joost Van den Bosch. Tom est un petit chat roux malicieux. Curieux, joyeux, mais aussi un peu têtu. Quand il perd son doudou préféré, celui avec lequel il dort chaque nuit depuis qu'il est petit, c'est la catastrophe. Pas question de rester les pattes croisées : il faut le retrouver ! *Chanté et narré, un conte drôle et édifiant ! Une fantaisie familiale totale !* Durée 1h 02, âge pour tous, français.

UNE VIE

MARDI 17 MARS, 20 H
CINÉ-SPIRIT
De James Hawes avec Anthony Hopkins, Johnnry Flynn, Helena Bonham Carter. À l'âge de 29 ans, Nicholas Winton s'est engagé à sauver des enfants réfugiés de Tchécoslovaquie en les faisant sortir des camps de la mort d'Hitler pour les mettre en sécurité dans des familles d'accueil britanniques. Il a réussi à sauver 669 enfants avant que la guerre n'éclate. Un demi-siècle plus tard, Nicholas Winton retrouve les enfants qu'il a sauvés et qui sont aujourd'hui adultes. *Un film bouleversant sur ce héros britannique qui sauva des enfants des camps de la mort.* Durée 1h 49, âge 12 ans, français.

JUMPERS

MERCREDI 18 MARS, 15 H
De Daniel Chong avec Jon Hamm, Bobby Moynihan. Mabel, une adolescente passionnée par les animaux, saute sur l'occasion d'essayer une nouvelle technologie révolutionnaire permettant de communiquer avec eux d'une



manière totalement inédite en se glissant dans la peau d'une adorable femelle castor. Conçu par des scientifiques visionnaires, ce dispositif permet de transférer la conscience humaine dans le corps de robots-animaux plus vrais que nature. *Une fable écolo réjouissante, délirante et rythmée. Un pari osé et réussi !* Durée 1h 44, âge 6 ans, français.

PALESTINE 36

MERCREDI 18 MARS, 17 H 45
De Annemarie Jacir avec Jeremy Irons, Hiam Abbass, Liam Cunningham. Réalisatrice palestinienne majeure, Annemarie Jacir revient sur un moment charnière de son pays : la grande révolte arabe de 1936 contre la domination coloniale britannique. À la faveur d'une éthique et d'une précision rigoureuses, la cinéaste livre un film essentiel, où la mémoire, celle de la beauté de la Palestine et de sa culture hélas en proie aux répressions et spoliations, résonne avec la douleur du présent. *Dans cette œuvre hybride qui mêle la petite et la grande histoire, des images d'archives colorisées à la fiction, la cinéaste remet la Palestine au centre. Un document aussi précieux que passionnant sur l'émergence de la résistance palestinienne !* Durée 1h 58, âge 16 ans, vo s.t.

PROJET DERNIÈRE CHANCE

MERCREDI 18 MARS, 20 H 15
JEUDI 19 MARS, 20 H 15
De Christopher Miller avec Ryan Gosling, Sandra Hüller, Milana Vayntrub. Ryland Grace, professeur de sciences, se réveille seul à bord d'un vaisseau spatial, à des années-lumière de la Terre, sans aucun souvenir de son identité ni des raisons de sa présence à bord. Peu à peu, sa mémoire lui revient, et il comprend l'enjeu de sa mission : résoudre l'énigme de la mystérieuse substance qui cause l'extinction du Soleil. Pour tenter de sauver l'humanité, il va devoir faire appel à ses connaissances scientifiques et à des idées peu conventionnelles. *Un film aboutit, créatif, captivant ! Le film de science-fiction le plus attendu de 2026 !* Durée 2h 36, âge 12 ans, français.

AU-DELÀ DES BARRIÈRES

JEUDI 19 MARS, 18 H
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR
De Loïc Bourdon avec Julien. Julien rêvait du TOR des Géants. Après avoir franchi cette ligne mythique, il décroche sa qualification pour le TOR des Glaciers : une course hors normes, sans balisage, 450 km dans les paysages bruts du Val d'Aoste. Ce qu'il imaginait être une nouvelle aventure devient une épreuve bien plus profonde qu'il ne l'avait prévu. Au fil des jours, la fatigue s'installe, le sommeil se délite, et chaque pas devient un combat contre le doute. *À travers la résilience, la gestion des difficultés et la force du collectif, Julien découvre qu'on peut aller bien au-delà de ce qu'on pensait possible. Car pour finir une course comme celle-là, il faut aimer la montagne, et aimer les gens.* Durée 1h 25, âge pour tous, français.

AU ROYAL À TAVANNES

LOL 2.0

VENDREDI 13 MARS, 17 H
DIMANCHE 15 MARS, 14 H
LUNDI 16 MARS, 20 H
De Lisa Azuelos avec Sophie Marceau, Thaïs Alessandrin, Vincent Elbaz. Anne profite enfin de sa liberté après le départ de ses enfants. Mais tout bascule quand sa fille Louise, revient vivre chez elle après un échec professionnel et sentimental. Et comme une surprise n'arrive jamais seule, son fils Théo lui annonce qu'elle va devenir grand-mère ! Entre chocs générationnels, rêves en mutation et nouveaux élans amoureux, Anne comprend que la vie ne suit jamais tout à fait le plan prévu, et qu'à tout âge, on continue toujours d'apprendre à grandir. Durée 1h 45, âge 12 ans, français.

LES K'D'OR

VENDREDI 13 MARS, 20 H
DIMANCHE 15 MARS, 17 H
MARDI 17 MARS, 20 H
De Jeremy Ferrari avec Jeremy Ferrari, Laura Felpin, Eric Judor. D'après sa mère, Noé serait le fils caché de Kadhaï. Devenu chasseur de trésors, Noé n'a donc plus qu'une obsession, retrouver l'or de son père éparpillé dans le Sahel après sa mort. Pour y arriver, il va avoir besoin des connexions de Zoulika (anciennement Louise), aussi attachante qu'incontrôlable et fraîchement sortie d'un centre de réinsertion

AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

UNE SÉPARATION

SAMEDI 14 MARS, 14H30
MERCREDI 18 MARS, 20H10
À Téhéran, Nader et Simin, citoyens de la classe moyenne supérieure, décident de se séparer. Motif du divorce : afin de rester auprès de son père atteint d'Alzheimer, Nader a auparavant refusé la proposition de Simin, laquelle comptait quitter l'Iran... De Asghar Farhadi, durée 2 h 03, âge 16 ans, vo s.t.

LA BEAUTÉ DE L'ÂNE

SAMEDI 14 MARS, 17H10
En 1968, Asllan, jeune militant politique albanais, est contraint à l'exil, loin de son Kosovo natal pendant plus de cinquante ans. Malgré la séparation, il transmet à ses enfants les récits de son enfance dans le village de Makermal. De Dea Gjinovci, durée 1 h 15, âge 16 ans, vo s.t.

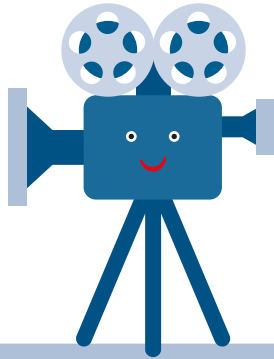


La Sirène, photo : firsthandfilms.ch

civique, ainsi que de Ryan, puceau malvoyant de 52 ans participant au *Marathon des sables*. Une parfaite couverture pour passer la frontière discrètement ! Durée 1h 37, âge 16 ans, français.

PLANÈTES

DIMANCHE 15 MARS, 20 H
LUNDI 16 MARS, 17 H
MARDI 17 MARS, 17 H
De Momoko Seto. Dendelion, Baraban, Léonto et Taraxa, quatre graines de pissenlit qui ont survécu à des explosions nucléaires, sont propulsées dans l'espace. Sur une planète inconnue, elles cherchent un sol qui leur permettra de survivre. Les éléments, la faune, la flore et le climat leur dressent des obstacles. Une odyssée microscopique et émouvante sur la migration environnementale et la difficulté de trouver un foyer. Durée 1h 16, âge 8 ans, français.



LE DIABLE N'EXISTE PAS

SAMEDI 14 MARS, 20H10
JEUDI 19 MARS, 20H10
Quatre histoires où Mohammad Rasoulof persévère dans sa démarche qui scrute la morale dans la démocratie autoritaire qui régit l'Iran son pays et dont les autorités lui déniaient le droit de pratiquer son métier. De Mohammad Rasoulof, durée 2 h 30, âge 16 ans, vo s.t.

LA SIRÈNE

DIMANCHE 15 MARS, 10H20
MERCREDI 18 MARS, 17H10
1980, Abadan. La capitale de l'industrie pétrolière iranienne résiste à un siège irakien. Omid, 14 ans, a bravé le siège et est resté dans la ville avec son grand-père, en attendant que son frère aîné revienne du front... De Sepideh Farsi, durée 1 h 40, âge 12 ans, vo s.t.

TOM LE CHAT À LA RECHERCHE DU DOUDOU PERDU

MERCREDI 18 MARS, 14H20
Tom est un petit chat roux malicieux. Curieux, joyeux, mais aussi un peu têt. Quand il perd son doudou préféré, celui avec lequel il dort chaque nuit depuis qu'il est petit, c'est la catastrophe. Pas question de rester les pattes croisées... Durée 1h 02, âge 3 ans, français

Et d'autres films à l'affiche sur www.espacenoir.ch

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot fléché** Les définitions sont placées dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

		2	4		8	7
4			6		9	1
3						
9		6	2		7	
			1		4	2
						8
						5
7		1		8		4
8		9			1	6

Trainera (s')	Petits restos italiens	Pars Vin de Hongrie	Enchanté	Doux au toucher ou au goût	Regim-ber	Extrait d'écorce de chêne
→					2	Mende-leiev les a classés
Fleur latine				Satellite naturel		
Animal du Tibet			6			
→			Petit pain valaisan	Judas optique		
Silen-cieux						3
Port antique du Liban				Plus vers le sud que vers l'est	Acces-soires de golf	Ville sur le Rhône
Prépare la bière		Prénom féminin Créature ailée			1	Porta préjudice
→					Monnaie du Japon	4
Institut de statis-tiques français	5				L'Est, en Alle-magne	
Eu une influence				Établis-sements de soins (abr.)		
Cent-tième de yen				1	2	3
					4	5
						6

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

8	2	3	1	4	5	7	9	6
1	5	9	7	2	6	8	3	4
6	7	4	3	9	8	1	2	5
9	4	6	5	8	3	2	7	1
3	1	2	4	6	7	5	8	9
5	8	7	9	1	2	6	4	3
7	6	5	8	3	9	4	1	2
4	3	8	2	5	1	9	6	7
2	9	1	6	7	4	3	5	8

D	E	N	F	O	E	G	A	L	L	I	V	B	C
R	E	A	P	Y	G	O	L	D	E	F	U	E	B
O	T	U	C	I	P	I	E	R	Y	H	C	I	M
T	E	N	R	E	T	N	L	O	P	I	E		
S	G	P	E	C	L	O	T	E					
U	E	N	F	A	N	C	B	A	M	G	E		
L	R	L	A	T	L	B	L	N	O	C	M	M	V
Y	I	O	B	L	M	P	C	S	O	E	O	L	Y
D	O	Y	Y	V	O	A	M	U	P	O	S	M	E
O	T	O	S	E	I	P	V	S	H	L	A	E	
R	T	D	S	C	L	G	I	E	A	P	Y		
E	O	T	I	E	F	G	Y	L	L	H	O		
H	R	A	N	T	S	U	U	T	G	E	I	M	H
A	T	O	E	C	A	P	O	D	E	V	Y	N	H

Rubrique offerte par

CHAVANNE
CANALISATIONS
sàrl

- Curage de canalisations
- Débouchage
- Vidange de fosses
- Contrôle caméra
- Balayage de routes

Frédéric Chavanne • Rue des Noyes 3 • 2610 Saint-Imier
Mobile 079 675 02 75 • info@chavanne-canalisation.ch

CLUB DES ACCORDÉONISTES DE TRAMELAN ET ENVIRONS

Entre bilan et projets

Réuni en assemblée générale le 9 mars au CIP, le Club des accordéonistes de Tramelan et environs a dressé le bilan d’une année riche en activités et évoqué ses projets pour 2026

Le Club des accordéonistes de Tramelan et environs a tenu son assemblée générale le 9 mars dernier au CIP de Tramelan en présence de 20 membres.

Lors de cette rencontre, la caissière Valérie Hasler a présenté les comptes de l'exercice 2025 qui se révèlent bien équilibrés, confirmant la bonne gestion financière de la société. Des remerciements lui ont été adressés pour tout son travail.

La directrice Marinette Geiser est revenue sur les manifestations auxquelles le club a participé durant l'année écoulée. Les accordéonistes se sont produits en juin lors de la fête du village de Tramelan, en octobre au marché paysan de La Chaux-de-Fonds ainsi qu'en décembre au marché de Noël de La Ferrière, autant d'occasions de faire connaître le club dans différents lieux et de partager leur passion avec le public.

Le club junior a, quant à lui, eu l'occasion de se produire devant audience lors de la Fête de la Nature au Creux des Biches en mai 2025.

Le 11 janvier, les musiciens ont organisé un concert de soutien en l'église des Breuleux au profit de deux associations. Bien que ce concert ait chargé les plannings deux semaines avant le concert annuel, il a permis aux accordéonistes de peaufiner leur programme, tout en récoltant une belle somme pour les associations soutenues.



Aurore Oppliger (sketchs), Marinette Geiser (directrice + sketchs), Pascale Richard (sous-directrice), Sylvie Boillat-Sieber (présidente), Adéline Cattin (40 ans d'activités)

Quant au concert annuel de janvier 2026, il a été salué comme une excellente cuvée! Le public fort nombreux a apprécié le programme musical varié, dynamique et entraînant. Les sketchs, écrits et interprétés par le duo Aurore Oppliger et Marinette Geiser, ont également contribué à cette réussite et à l'ambiance conviviale et humoristique de la soirée.

La directrice s'est ensuite réjouie de pouvoir annoncer que plusieurs juniors avancés rejoindront progressivement les rangs des seniors. Cette intégration permettra de renforcer les

effectifs et de favoriser les échanges entre générations, alors que l'on observe une légère diminution du nombre de membres seniors.

En effet, le C.A.T (club des accordéonistes de Tramelan et environs) compte au total 54 membres, juniors, seniors et non-joueurs compris!

Le comité au complet a ensuite été réélu en bloc, sous les applaudissements de toute l'assemblée, avec reconnaissance à chacune et chacun pour tout le travail effectué. La présidente Sylvie Boillat-Sieber a tenu à exprimer ses remerciements à l'ensemble des

membres, et plus particulièrement encore à celles et ceux qui se démenent dans l'organisationnel.

Concernant les activités à venir, seules quelques dates pointent l'horizon 2026 pour le moment. Le club participera au culte *Paroles et Musiques* qui se tiendra le dimanche 31 mai à 19 h au temple de Tramelan. La participation à la fête du village de Tramelan, le 14 juin prochain, est également au programme. Puis, le traditionnel séminaire est fixé au 31 octobre et 1^{er} novembre. La journée du samedi réunira juniors et seniors pour une journée de travail

musical, suivie d'un moment convivial, autour du repas du soir.

Évidemment, le club senior et le club junior espèrent pouvoir étoffer leurs agendas annuels de quelques manifestations et se tiennent à votre disposition en cas d'intérêt.

Cette assemblée a aussi été l'occasion de tirer au sort les 3 bulletins gagnants du concours organisé lors du concert de janvier, où il s'agissait de nommer les personnages des sketchs. Les gagnants se verront envoyer des entrées gratuites pour assister au concert de l'année prochaine. Vous pouvez de suite réserver votre soirée du samedi 30 janvier 2027. Le programme est déjà en train de mijoter dans les têtes de certains membres...!

La soirée s'est terminée par des félicitations adressées à plusieurs membres pour leur jubilé. Parmi eux: Chantal Joss (15 ans de société), Yvan Tschan (20 ans de société), Huguette Boillat (30 ans de société), Georges Richard (70 ans de société), Timothé Geiser (20 ans d'âge) et Adeline Cattin (40 ans de société). Des remerciements particuliers ont été adressés à la directrice Marinette Geiser, à la sous-directrice Pascale Richard, à la présidente Sylvie Boillat-Sieber, ainsi qu'à Aurore Oppliger et Marinette Geiser pour leurs sketchs très appréciés lors du concert 2026. Une petite attention a été remise aux personnes présentes.

■ AO

Adieux

AVIS MORTUAIRE

*Que ton repos soit doux
Comme ton cœur fut bon.
L'Éternel est mon berger.
Psaume 23*

Madame et Monsieur Martine et Yves Wüthrich-Monnier;
Madame Nicole Monnier;
Madame Mégane Broch-Wüthrich et son époux Florian
et leur fils Jean-Baptiste

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin
de vous faire part du décès de

Madame Josette Monnier-Huguenin

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman,
arrière-grand-maman, marraine, parente et amie qui s'est endormie
paisiblement dans sa 91^e année.

Courtelary, le 3 mars 2026

Adresse de la famille: Madame Martrine Wüthrich
Les Trois-Bornes 25
2608 Courtelary

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Nous remercions en particulier, le Home La Roseraie
pour leurs bons soins et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

AVIS MORTUAIRE

La Fanfare Harmonie Orvin ainsi que son Ensemble des Jeunes
Musiciens Orvin et son Amicale ont le profond regret de vous annon-
cer le décès de

Monsieur Marcel Bourquin

membre d'honneur et musicien durant plus de 54 années au sein de la
société, il a continué à la soutenir avec fidélité en tant que membre de
son Amicale. Nous adressons nos vœux de sincères condoléances à sa
compagne M^{me} Anne-Marie Richard ainsi qu'à sa famille.

Nous garderons de Marcel le souvenir ému d'un musicien fidèle,
toujours partant, et animé d'un esprit calme et bienveillant.

AVIS MORTUAIRE



*Quand sonne l'heure du dernier
rendez-vous, la seule richesse
que l'on emporte avec soi,
c'est tout ce que l'on a donné.*



C'est avec émotion que nous faisons part du décès de

Jean Racheter

qui nous a quittés après une vie bien remplie, à l'aube de ses 92 ans.

Son fils: Tony Racheter

Ses petits-enfants: Bryan Racheter
Naïka Racheter et son compagnon Vitor Rodrigues

ainsi que les familles parentes et amies.

Un dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Un grand merci à l'ensemble du personnel du home la Roseraie
à Saint-Imier pour ses bons soins, sa gentillesse et sa disponibilité.

Adresse de la famille: Tony Racheter
Sur la Côte 104
2610 Mont-Soleil

Saint-Imier, le 9 mars 2026

AVIS MORTUAIRE

C'est avec une profonde tristesse que les membres de la Société
d'arboriculture de Sonvilier et environs ont pris connaissance
du décès de

Madame Béatrice Donzé

notre ancienne secrétaire, qui s'est engagée durant plus de
30 années pour la Société.

Nous adressons nos condoléances bien sincères à toute sa famille.

Réclame

F. VORPE
POMPES FUNÈBRES
A votre écoute
Service jour et nuit
Espace famille – Salle de recueillement
032 489 12 38 / 079 250 39 04
www.pfvorpe.ch

TÉMOIGNAGE / SEMAINE DE LA SCHIZOPHRÉNIE

Les méandres de l'esprit

Stéphane raconte son parcours avec la schizophrénie, entre hospitalisations, rechutes et réinsertion, et comment il apprend aujourd’hui à vivre pleinement au présent

Je m'appelle Stéphane. Jusqu'à l'âge de mes 23 ans, j'ai fait un apprentissage de forestier-bûcheron que je n'ai pas terminé, suivi d'un CFC de vendeur en pièces détachées automobile. Plus tard, j'ai effectué mon service militaire.

J'ai développé durant ma jeunesse une addiction à l'alcool et au cannabis, deux produits que j'avais goûtés dès la sortie de l'école obligatoire.

Ma première hospitalisation à la clinique de Bellelay remonte à 1999. Je souffrais alors d'importants troubles du sommeil. Un soir, j'ai entendu la voix d'un ami qui me parlait très fort dans ma tête. Plus tard, j'ai eu des hallucinations des cinq sens. Mais pour moi, tout était normal. Ma famille ne se rendait non plus pas compte du problème.

Un jour, j'ai dit à ma mère que je voulais faire exploser les églises du village. Au départ, elle a voulu appeler la police, mais elle s'est finalement tournée vers un ami psychiatre. Il est venu à la maison et m'a proposé de me conduire à la clinique de Bellelay.

Je voyais cet endroit comme une forteresse ultra-secrète qui me protégerait de toutes les fausses idées que je nourrissais continuellement. En chemin, j'ai voulu sauter de la voiture, persuadé que la route était minée. J'entendais aussi dans ma tête des sirènes et des hélicoptères.

L'admission s'est bien passée, ce qui ne m'a pas empêché, durant l'hospitalisation de fuguer à plusieurs reprises,



Stéphane Delalay

dont une fois avec une voiture volée. Cela m'a valu le recours à des camisoles chimiques et beaucoup de temps en chambre d'isolement.

Lorsque j'ai commencé à aller mieux, j'ai pu retrouver les autres patients, suivre des activités sportives, faire de l'ergothérapie et de la cuisine-thérapie. Mes deux référents, des infirmiers ont été de bons interlocuteurs pour moi.

Plus tard, je suis entré en appartement protégé. J'occupais mes journées au jardinage. Après entretien avec ma famille et mon psychiatre, il a été convenu que je retournerais vivre chez

mes parents et que je travaillerais dans un atelier de réinsertion. Mais je n'étais pas prêt à reprendre une activité, notamment à cause des effets secondaires de mon traitement : tremblement, fatigue, prise de poids, etc.

J'avais besoin de me reposer, de prendre du temps pour moi. Mais pour ma famille, cette inactivité traduisait de la mauvaise volonté. Mon psychiatre leur a heureusement expliqué que cette phase était normale après ce que j'avais vécu. Son soutien m'a beaucoup touché.

Durant cette période, je continuais à consommer sporadiquement de l'alcool et du cannabis. Mon psychiatre, au courant, m'avait expliqué que ces produits diminuaient l'effet du traitement et augmentaient le risque de rechute.

En 2000, un oncle m'a proposé de travailler avec lui dans les jardins d'un hospice de la région. Cet oncle avait aussi un problème d'alcool et, tous deux, nous avons pris la décision d'arrêter de boire et d'aller, une fois par semaine, aux réunions des alcooliques anonymes. Nous avons travaillé deux ans ensemble, après quoi j'ai commencé un travail dans un atelier de réinsertion. Très vite, on m'a confié quelques petites responsabilités, puis un poste de chauffeur-livreur. À l'époque, j'avais également arrêté le cannabis.

Mon psychiatre était satisfait de mon évolution et prenait la peine

de me valoriser. Il m'a confié un jour qu'il ne pensait pas que j'aurais tenu si longtemps sans faire de rechute. De mon côté, je m'étais beaucoup renseigné sur la schizophrénie. J'assistais régulièrement à des conférences organisées sur le sujet, ce qui m'aidait à mieux comprendre ma situation. J'ai appris, avec mon psychiatre, à me regarder comme une personne souffrant d'une maladie.

En 2005, j'ai effectué un stage dans l'entreprise Camille Bloch. J'y ai fait bonne impression. Plus tard, pendant une année, j'ai travaillé à 100 % : 50 % à l'atelier et 50 % dans un garage-carrosserie. Après 11 ans sans rechute et des progrès constants, mon médecin et moi-même avons convenu de diminuer les médicaments.

Mais, quelques mois plus tard, j'ai commencé à me sentir mal. Je n'arrivais plus à dormir et me révoltais contre tout. Lors d'un entretien, j'ai dit à mon psychiatre que je n'avais plus confiance en lui ni en la psychiatrie en général. Le week-end qui a suivi, j'ai demandé une hospitalisation volontaire. J'étais en pleine rechute. Mon séjour à la clinique n'a duré qu'un seul mois. J'ai écrit à mon médecin pour lui demander de continuer à me suivre. J'avais retrouvé confiance en lui et je savais qu'il n'était pas responsable. On a conclu que j'avais besoin de plus de médicaments pour être bien. Il faut dire que la consommation d'alcool que

j'avais reprise modérément quelques années plus tôt n'avait rien arrangé. Le retour au travail n'a pas été facile. Il m'aura fallu une année pour que je sois de nouveau bien et que je puisse à nouveau arrêter complètement l'alcool. Mon psychiatre et ma maman m'ont beaucoup aidé à traverser cette phase difficile.

Finalement en 2012, j'ai cessé toute activité jusqu'à février de cette année. Je me suis préoccupé de ma santé avant tout.

Et maintenant, je suis partiellement actif dans un atelier d'artisanat à Saint-Imier. Je viens de commencer en attendant de réaliser un projet qui me tient à cœur.

Juin 2025, j'ai fait une décompensation psychotique qui m'a demandé beaucoup d'acceptation et de résilience. Je suis clean du cannabis et abstinent d'alcool et confiant depuis un bon laps de temps et je suis bien avec moi-même.

Je cesse de voir le négatif du passé et de penser à l'avenir qui me provoque des crises d'angoisse.

Je vis un seul jour à la fois et j'apprécie la simplicité. ■ **SD**

Semaine de la schizophrénie
14-22 mars



Dossier Schizophrénie
Diagnostic / Vivre avec la maladie
AFS Berne-Jura-Neuchâtel

INFO-ENTRAIDE BE

Portes ouvertes : séance d'information gratuite

Découvrir l'entraide autogérée le 18 mars à Bienne

Le 18 mars, Info-Entraide BE organise ses *Portes ouvertes* à Bienne, sous la forme d'une séance d'information gratuite dans son centre de consultation. Cet événement permettra aux personnes intéressées d'en apprendre davantage sur les groupes de parole autogérés et les prestations proposées par Info-Entraide BE.

Les groupes de parole offrent aux personnes confrontées à des situations de vie difficiles la possibilité de rencontrer d'autres personnes concernées, de partager leurs expériences et de se soutenir mutuellement. L'échange au sein d'un groupe peut ouvrir de nouvelles perspectives, renforcer la confiance en soi et favoriser le bien-être et la qualité de vie.

L'événement s'adresse aux personnes intéressées ainsi qu'aux professionnels. Les participant(e)s y apprendront davantage sur les groupes de parole, leur diversité et la manière dont ils peuvent soutenir les personnes concernées et leurs proches. Info-Entraide BE y présentera également ses prestations.

La séance d'information aura lieu de 17 h 30 à 18 h 30 au Centre de consultation d'Info-Entraide BE à Bienne. L'événement est public et gratuit. Pour des raisons d'organisation, une inscription préalable est souhaitée. ■ **CR**

Mercredi, 18 mars, de 17 h 30 à 18 h 30
Où : Info-Entraide BE, Centre de consultation Bienne, rue de la Gare 30
Pour le grand public et professionnel(le)s
Inscription par téléphone au 0848 33 99 00 ou par mail à c.ruggiero@infoentraide-be.ch
Plus d'informations sous :
www.infoentraide-be.ch/shbe/fr/
aktuell/evenements-et-news/
offene-tuer-selbsthilfe.html



Hände im Cafe, photo: © Selbsthilfe Schweiz

INFO-ENTRAIDE BE

Qui sommes-nous ?

Info-Entraide BE est le point de contact pour l'entraide autogérée dans le canton de Berne. L'objectif d'Info-Entraide BE est de réunir grâce à l'entraide autogérée des personnes qui vivent des situations similaires afin de leur permettre une meilleure qualité de vie. Outre le conseil et la mise en relation, la mission de l'association est également de sensibiliser et d'informer le public sur le thème de l'entraide. Dans ses quatre centres de consultation à Berne, Thoun, Bienne et Berthoud, Info-Entraide BE propose les prestations gratuites suivantes :

- Information et conseil sur le thème de l'entraide et des groupes d'entraide.
- Mise en contact et réseautage avec des groupes d'entraide
- Soutien et accompagnement lors de la création de nouveaux groupes d'entraide
- Conseil aux groupes d'entraide en cas de questions et de défis

Info-Entraide BE est mandatée par la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du Canton de Berne. ■ **CR**

Permanence téléphonique : lundi-jeudi : 9 h-12 h 30 et 14 h-16 h 30, 0848 33 99 00
info@infoentraide-be.ch, www.infoentraide-be.ch

LA PLUME

Justice !

Nous vivons dans une époque où le besoin de justice est aigu. On s'indigne, on s'agite, on juge. Pourtant, la justice véritable reste rare, fragile, souvent contournée. Et cela dans nos vies de tous les jours comme en politique internationale.

La tradition chrétienne ne s'étonne pas de cette difficulté. Elle sait que le besoin de justice ne peut pas être comblé de manière satisfaisante. « Tends l'autre joue », disait Jésus. Renonce à vouloir à tout prix une justice parfaite, invente d'autres manières de répondre à l'injustice que tu perçois. Entrer dans la logique de la justice chrétienne signifie avant tout consentir à un travail intérieur exigeant. Cela nous oblige à ne pas tant dénoncer les fautes des autres, mais plutôt reconnaître les nôtres.

La justice telle que transmise par l'Evangile, demande de voir ce que l'on préfère ignorer : les mécanismes d'exclusion que nous tolérons, les inégalités que nous justifions, les vies que nous laissons s'effriter parce qu'elles ne rentrent pas dans nos cadres rassurants.

Cette justice-là n'est pas confortable. Elle oblige à ralentir, à écouter ceux qui n'ont pas de voix, à interroger nos certitudes. Elle nous



rappelle que la vérité n'est pas toujours du côté du plus fort, ni même du plus bruyant. Elle nous invite à une conversion du regard : passer de la logique du jugement à celle de la compréhension, de l'entre-soi à l'inclusion, de la compétition brutale à l'émulation solidaire, de la peur angoissante à la patience.

Nous savons que le monde est complexe, que les responsabilités sont partagées, que les solutions parfaites n'existent pas. Mais nous refusons de renoncer. Nous croyons qu'un geste juste, même minuscule, peut fissurer l'indifférence.

Au fond, la justice chrétienne n'est pas un idéal abstrait : c'est une manière de vivre qui refuse de se résigner. Une manière de dire, malgré tout, que chaque personne compte. Que chacun(e) de nous a de la valeur ! ■ **MATTEO SILVESTRINI, PASTEUR**

Réclame



Votre don en bonnes mains.

Avec le label de qualité Zewo, vous avez la certitude que votre don est utilisé avec sérieux et transparence.



CENTRE DE CONSEIL EN ÉNERGIE DU JURA BERNOIS

Changer de chauffage : mieux vaut prévoir que subir

Ne laissez pas une panne dicter votre choix de chauffage : comparez, planifiez et optimisez dès maintenant

Quand une chaudière tombe en panne en plein hiver, il faut agir vite. Et souvent trop vite! Résultat: on se retrouve à remplacer à l'identique, sans recul, sans optimisation, et sans avoir profité pleinement des subventions disponibles.

Comparer avant de décider

Pour éviter ce scénario, un outil simple et gratuit existe: le calculateur des coûts de chauffage de SuisseEnergie (voir QR code).

En quelques clics, il permet de comparer les coûts globaux des différents systèmes de chauffage (mazout, pompe à chaleur, bois, etc.) et de se faire une première idée des économies possibles. Il est important de comparer non seulement le coût d'investissement, mais aussi les coûts d'énergie et d'exploitation sur la durée de vie du chauffage, soit au moins 20 ans. Un excellent point de départ pour réfléchir sans stress à la solution idoine.

Isoler avant de remplacer : une logique gagnante

Remplacer un chauffage est un investissement important. Mais il n'est qu'une partie de la solution. Dans de nombreux cas, des mesures d'isolation ciblées (combles, fenêtres, façades, plafonds des sous-sols, distribution de

chaleur) permettent de réduire fortement les besoins énergétiques. Et ainsi de dimensionner une installation plus petite, moins chère et plus performante.

Le problème? Ces travaux ne s'improvisent pas en quelques semaines. D'où l'intérêt de se faire conseiller le plus tôt possible, de planifier les étapes, et d'étaler les investissements dans le temps.

Un conseil incitatif gratuit permet justement d'identifier les priorités et de bâtir une stratégie réaliste, adaptée au bâtiment et au budget.

Subvention : pour combien de temps encore ?

Les programmes d'encouragement actuels rendent la transition plus abordable. Mais rien ne garantit que ces aides resteront aussi généreuses. Avec les restrictions budgétaires au niveau fédéral, le Programme d'encouragement du Canton de Berne pourrait évoluer, tant sur les montants que sur les conditions. À l'avenir, la loi cantonale devrait, pour se conformer au MoPEC 2025, exiger des systèmes utilisant prioritairement des énergies renouvelables et réduire les exceptions.

Enfin, les déductions fiscales sont pour l'instant un moyen de réduire

les coûts de rénovation et de remplacement de chauffage. Mais la suppression annoncée de la valeur locative pourrait supprimer cette possibilité.

Attendre pourrait donc s'avérer pendant, tant en termes de coûts que de liberté de choix.

Un conseil précoce change tout

Pour y voir plus clair et choisir la meilleure solution pour votre bâtiment, des outils existent.

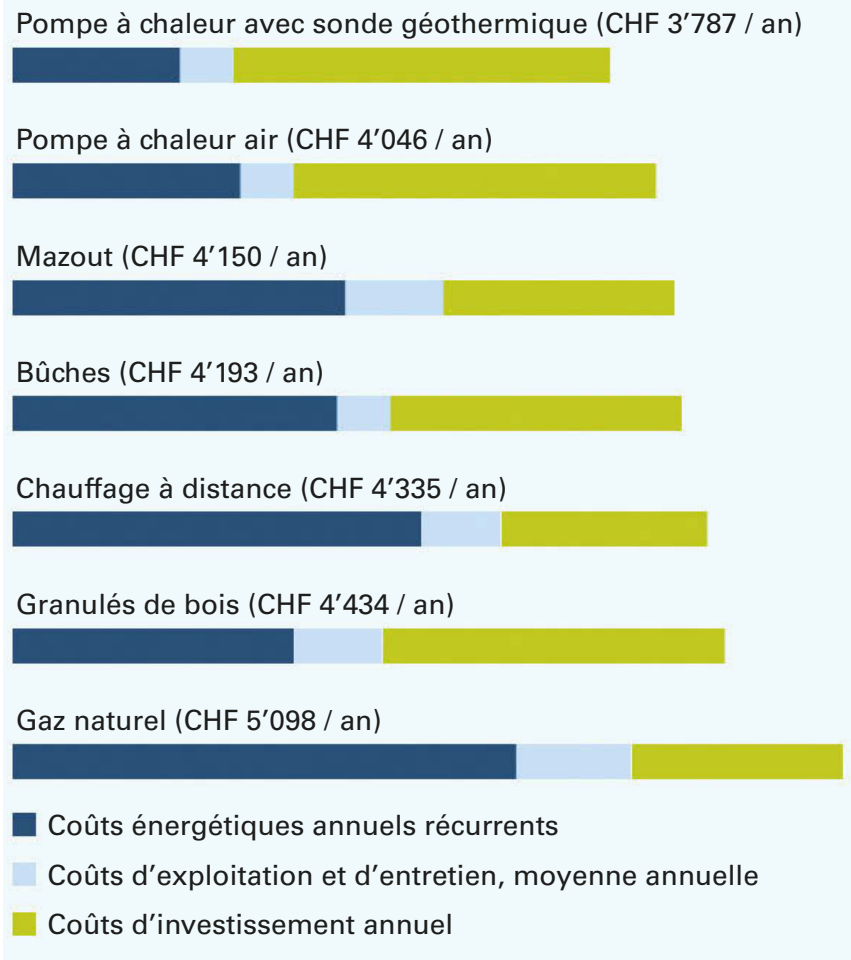
Le calculateur de SuisseEnergie est une première étape incontournable pour amorcer la réflexion. Ensuite, un conseil incitatif gratuit permet de préciser les possibilités et de définir un plan concret et chiffré, adapté à votre situation.

Changer de chauffage est un engagement pour 25 à 50 ans. Autant choisir sereinement plutôt que dans l'urgence. ■ **DV**

Plus d'infos :
Centre de conseil en énergie du Jura bernois
www.jurabernoisenergie.ch
032 492 71 31

 www.suisseenergie.ch/renover/calculateurs-des-couts-de-chauffage/

Coûts annuels



Exemple de coûts pour remplacement d'un chauffage au mazout consommant 2000 lt/an. Attention, ce classement des coûts peut être très différent selon les conditions particulières.

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Appelle à voter lors des élections

Les habitantes et habitants de la région se prononceront ce 29 mars non seulement sur la composition du Grand Conseil et du Conseil exécutif, mais également sur celle du Conseil du Jura bernois. Une élection importante pour la région, au vu des récents changements qu'elle a connus.

Des élections historiques

Les élections du 29 mars, comme la législature qui les suivra, représentent un moment charnière et historique pour un Jura bernois aux frontières et à la démographie redessinées à la suite du départ de Moutier. Composé de 24 membres, le Conseil du Jura bernois est un organe politique régional dont les objectifs sont de préserver l'identité du Jura bernois, de défendre ses particularités linguistique et culturelle et de participer activement à la politique cantonale. Il a été institué par les bases légales sur le statut particulier du Jura bernois et de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne, prévu pour la minorité francophone du canton de Berne. Depuis, le CJB constitue l'interlocuteur principal de la région et fait le lien avec le canton. Pour que le CJB puisse continuer à représenter au mieux les habitantes et habitants de la région, il est important que chacune et chacun fassent entendre sa voix. Comme pour le Conseil exécutif et le Grand Conseil, tous les sièges du Conseil du Jura bernois sont à repourvoir. Le scrutin se fera dans le cercle électoral du Jura bernois et nous encourageons donc toute la population de l'arrondissement à se rendre aux urnes pour s'exprimer sur l'avenir de la région. ■ **MV**

LETTRE DE LECTEUR

Crise du lait : une partie de la solution existerait-elle peut-être déjà dans le Jura bernois ?

La crise actuelle du marché du lait est souvent résumée de manière simpliste par une accusation de surproduction agricole. La réalité est pourtant plus complexe. La situation actuelle résulte d'un ensemble de facteurs: évolution des marchés, concurrence internationale, politiques agricoles, stratégies des acheteurs et fonctionnement de la filière.

Dans ce contexte, les producteurs se retrouvent souvent au bout de la chaîne, confrontés à des prix instables alors même qu'ils disposent de peu de leviers pour agir.

Depuis la fin du contingentement laitier, la filière tente de stabiliser le marché à l'aide de différents instruments, notamment par des recommandations de prix ou des mécanismes de segmentation. Mais ces outils atteignent leurs limites lorsqu'ils ne permettent pas d'agir directement sur la variable essentielle du marché: les volumes.

Car la réalité économique est simple: lorsqu'une production dépasse les besoins du marché, les prix finissent par baisser.

Il ne s'agit pas de revenir aux anciens systèmes rigides, mais de faire évoluer les outils actuels vers des instruments plus efficaces de gestion du marché. L'objectif devrait être clair:

offrir un cadre de production qui permette de stabiliser les revenus des familles agricoles tout en maintenant une production adaptée aux besoins du marché.

Au moment de la sortie du contingentement laitier, une solution pragmatique avait pourtant été expérimentée dans notre région. Dans le Grand Chasseral/le Jura bernois, producteurs et transformateurs avaient mis en place une organisation commune permettant d'adapter les volumes de production aux besoins réels du marché.

Le principe était simple: chaque exploitation disposait d'un droit de production de base. Des quantités supplémentaires pouvaient être attribuées en fonction de la demande des utilisateurs, avec la possibilité d'ajuster ces volumes en cours d'année. En cas de dépassement important, un mécanisme financier permettait de responsabiliser les producteurs.

Ayant eu l'honneur de présider cette organisation, j'ai pu constater que ce système fonctionnait précisément parce qu'il reposait sur un dialogue direct entre producteurs et utilisateurs du lait et sur un règlement de gestion clair accepté par tous.

Un tel modèle présente aussi un autre avantage: il protège toutes les

exploitations, qu'elles soient petites ou grandes. Les fermes familiales disposent d'un cadre stable, tandis que les exploitations qui souhaitent évoluer peuvent le faire lorsque le marché le permet.

Mais cette réflexion dépasse la seule question de la production. Les acteurs du marché, les transformateurs, les distributeurs et les autorités politiques ont également leur part de responsabilité dans l'équilibre de la filière. Les importations de produits laitiers, les stratégies commerciales ou le non-respect de certains cadres de marché peuvent également fragiliser l'ensemble du système.

La production laitière ne concerne pas uniquement les producteurs. Elle touche à notre alimentation, à l'entretien de nos paysages et à l'équilibre de nos territoires. Si les exploitations laitières disparaissent faute de perspectives économiques, c'est toute une partie de notre souveraineté alimentaire qui est en jeu.

Dans ce contexte, il serait peut-être utile de rouvrir le débat sur une organisation de producteurs et d'utilisateurs du lait dotée d'un règlement clair et d'une véritable responsabilité collective et solidaire nationale dans la gestion des volumes menée par les producteurs en collaboration avec les utilisateurs.

Le Grand Chasseral/le Jura bernois a montré par le passé que l'innovation et la proximité du terrain pouvaient permettre de trouver des solutions pragmatiques. Peut-être cette expérience pourrait-elle aujourd'hui inspirer une réflexion plus large pour l'ensemble de la filière laitière suisse et soulager nos familles paysannes et redonner un espoir et une confiance dans le système.

■ **CHRISTIAN F. TSCHANZ, CANDIDAT AU GRAND CONSEIL ET AU CJB ET ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ORGANISATION DES PRODUCTEURS ET UTILISATEURS DE LAIT CHASSERAL (OPU CHASSERAL)**

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

16 communes 1 FADC

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

Réclame



Nos conseils en placement

Chez nous, vous pouvez compter sur un conseil complet en matière de placement.



Prenons rendez-vous et discutons.

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds

 **Clientis**
Votre banque

ORTRA SANTÉ-SOCIAL

L'OrTra santé-social Berne francophone emménage à Bienne

Depuis le début de cette année, l'OrTra s'est installée à Bienne, au cœur de la région BEJUNE, dans de nouveaux locaux conçus pour répondre aux besoins actuels et futurs de la formation dans les métiers de la santé et du travail social

L'OrTra santé-social Berne francophone est l'organisme responsable de la formation pratique des apprenti(e)s du domaine santé-social et des étudiant(e)s en soins infirmiers niveau École supérieure.

De Loveresse à Bienne

Début 2026, l'OrTra a emménagé à Bienne dans des locaux spacieux, modernes et facilement accessibles en transports publics depuis toute la région BEJUNE. Les salles de formation sont mieux adaptées et permettent désormais de lier théorie et pratique dans de bien meilleures conditions. C'est la principale mission de l'OrTra.

Jusqu'à fin 2025, l'OrTra santé-social Berne francophone était située à Loveresse, dans le Jura bernois. Depuis sa création en 2014, le nombre de personnes en formation n'a cessé d'augmenter et les locaux sont devenus trop petits. Il a donc fallu trouver une solution. Ce déménagement s'inscrit également dans un contexte global de pénurie du personnel dans les domaines santé et social et d'une nécessité de former davantage. Les nouveaux locaux de l'OrTra et sa nouvelle situation géographique permettent de répondre à ces défis. Ce déménagement a été très favorablement accueilli par nos membres qui sont aussi les entreprises formatrices concernées.



Une salle de formation bien adaptée permet de lier théorie et pratique dans de bonnes conditions

L'OrTra santé-social Berne francophone

Dans le cadre d'un apprentissage, l'OrTra est le 3^e lieu de formation avec l'entreprise formatrice et l'école professionnelle. L'OrTra santé-social Berne francophone donne les cours interentreprises pour les apprenti-es de notre région qui se forment en dual aux métiers suivants :

- aide en soins et accompagnement (ASA), AFP ;
- assistant(e) socio-éducatif(ve) (ASE), CFC ;
- assistant(e) en soins et santé communautaire (ASSC), CFC.

Actuellement, l'OrTra accueille 24 apprentis ASA, 118 apprentis ASE domaine *Enfance*, 12 apprentis ASE

domaine *Handicap*, 18 apprentis ASE domaine *Personne âgée*, 121 apprentis ASSC et 51 étudiants en soins infirmiers ES.

L'OrTra santé-social Berne francophone est également mandatée par le canton de Berne (DSSI) pour donner des cours visant à lier théorie et pratique aux étudiants en soins infirmiers ES.

Ces étudiants viennent de la partie francophone du canton de Berne, mais également des cantons voisins, la formation ES n'existant en Suisse romande que dans les cantons de Berne et du Valais.

Inauguration officielle

L'inauguration officielle aura lieu le vendredi 13 mars à 17 h en présence du Conseiller d'état Pierre Alain Schnegg, Directeur de la DSSI, de Anna Tanner, conseillère municipale Ville de Bienne, Directrice de la formation, de la culture et du sport et de Jean-Pascal Lüthi, Chef de la section francophone de l'OMP.

Portes ouvertes au public le samedi 14 mars

Pour découvrir l'OrTra, ses nouveaux locaux et également les métiers de la santé et du travail social, nous organisons des portes ouvertes le samedi 14 mars de 10 h-15 h (Pont-du-Moulin 2, 2502 Bienne). Le public pourra notamment participer à des activités pour se mettre dans la peau des professionnels des domaines santé-social. ■ JR

PARTI SOCIALISTE GRAND CHASSERAL

Préserver l'emploi, protéger le pouvoir d'achat et soutenir nos PME

L'Arc jurassien et le Jura bernois traversent une période de fortes turbulences économiques. Dans notre région, où l'industrie, l'exportation et la précision façonnent notre identité, ce sont les femmes et les hommes qui font vivre nos entreprises qui en subissent les conséquences. Notre tissu économique repose sur des PME familiales, petites ou moyennes, ancrées localement. Elles représentent près de 80 % de l'emploi et sont le moteur de notre prospérité. Ces entreprises incarnent un savoir-faire unique et le patrimoine industriel de notre région, reconnu bien au-delà de nos frontières. Une diminution de l'activité impacte directement les familles et leur pouvoir d'achat. Protéger le pouvoir d'achat, c'est préserver les emplois, soutenir nos PME et garantir la vitalité du commerce local, facteur clé du dynamisme des villages.

Remettre les personnes au centre

Chaque emploi perdu impacte directement des familles et affaiblit la cohésion sociale. Les métiers de la mécanique, de la micromécanique, de l'horlogerie ou de la précision reposent sur des compétences spécifiques qui s'acquièrent au fil d'années de formation intensive. Préserver ces emplois, c'est protéger un patrimoine industriel dynamique.

Placer l'humain au cœur des décisions économiques assure que l'impact sur les salariés et les familles est pris en compte, renforçant la résilience des entreprises et des communautés locales.

RHT et assurance-chômage : sécuriser les revenus et les compétences

La réduction du temps de travail (RHT) sert à préserver les compétences clés d'une organisation et à éviter les

licenciements. Nous demandons une mise en œuvre rapide et souple des RHT, spécialement conçue pour les petites entreprises, avec des démarches simplifiées afin que chaque PME puisse en profiter sans délai, ainsi qu'une coordination optimale entre autorités et partenaires sociaux.

Former, reconvertir, innover : investir dans les talents d'ici

Assurer la pérennité de nos PME passe par l'investissement dans les personnes et la formation continue permet aux employés de conserver leur compétitivité. Le développement de compétences numériques et technologiques est également essentiel pour préparer notre région aux prochaines évolutions.

Nos PME ont un grand potentiel, mais n'ont pas toujours les moyens d'innover seules. Nous proposons des programmes d'innovation dédiés aux PME, des partenariats renforcés avec les hautes écoles et centres de recherche ainsi que des aides pour moderniser les outils de production, tout en préservant les emplois.

Un soutien ciblé pour les PME et leurs collaborateurs

Plutôt que des baisses d'impôts générales, nous préconisons un soutien ciblé pour les PME exportatrices et manufacturières qui permettrait de protéger les emplois qualifiés, notamment dans les métiers rares, éviter les licenciements, accompagner les entreprises dans leurs adaptations technologiques sans fragiliser les salariés. C'est un investissement stratégique dans la durabilité et la compétitivité de notre économie régionale.

Protéger les emplois, soutenir nos PME, investir dans la formation et l'innovation, garantir un filet social solide : voilà la vision que nous portons pour le Jura bernois. Une vision où économie et solidarité vont de pair, où le progrès profite à toutes et à tous. Ensemble, nous pouvons faire de notre canton un territoire où les talents restent ici, les familles vivent dignement et les villages prospèrent.

■ PARTI SOCIALISTE GRAND CHASSERAL

Ce communiqué n'engage que son(ses) signataire(s)

PARTI SOCIALISTE DU GRAND CHASSERAL ET LES VERT-E-S GRAND CHASSERAL

Grande soirée électorale

À l'approche des élections cantonales et régionales bernoises, le Parti socialiste du Grand Chasseral et les Vert-e-s Grand Chasseral vous invitent à une soirée électorale dynamique et conviviale le mardi 17 mars à 20 h, à la Salle communale de Courtelary (accueil dès 19 h 30). Venez rencontrer les candidat(e)s au Conseil exécutif Aline Trede, Reto Müller et Hervé Gullotti, au Grand Conseil et au Conseil du Jura bernois, découvrir leurs priorités et débattre des grands enjeux cantonaux : services publics, pouvoir d'achat, climat, santé, formation et représentation francophone. Un format rythmé, animé par le journaliste Thomas Loosli, des échanges directs et un apéritif pour prolonger la discussion : une occasion idéale pour s'informer, poser vos questions... et donner envie de voter. ■ JB

Mardi 17 mars, 20 h, accueil dès 19 h 30, Salle communale de Courtelary
Entrée libre, toutes et tous bienvenu(e)s

Réclame

Avancer ensemble

Election au Conseil-exécutif 29.3.2026

Reto Müller
PS

Hervé Gullotti
PS

Aline Trede
Les VERT-E-S

Evi Allemann
PS (sortante)

Actuel. Proche. Essentiel.

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

Fin de parcours en demi-finale pour les Tornades

Les Cortés ont fait preuve de courage et de détermination, livrant une belle bataille face à un adversaire très solide

Le week-end passé, le HC Cortébert affrontait en demi-finale Reconvilier, double tenant du titre. Un défi de taille pour les Cortés, qui ont montré beaucoup de cœur malgré une tâche très compliquée.

Match 1: Cortébert vs Reconvilier

Le premier match s'annonçait déjà très compliqué face à une équipe expérimentée. Le rythme fut élevé dès le début de la rencontre, et les Cortés dominèrent même par moments. La garde de Lolo, capitaine de Cortébert, multiplia les actions offensives, mais se heurta sans cesse au mur du gardien de Reconvilier. Malgré une grosse domination et de nombreuses occasions, aucun des artilleurs des Tornades ne parvint à trouver le chemin des filets.

Reconvilier, de son côté, fit preuve d'un réalisme implacable et remporta ce premier acte 0-6, un score sévère au vu du match.

Match 2: Reconvilier vs Cortébert

Le deuxième match se disputait à Moutier le dimanche 8 mars. Reconvilier arrivait renforcé par deux joueurs de 1^{re} ligue et avec un effectif de 16 joueurs, alors que les Cortés se présentaient avec seulement 11 joueurs. Malgré cela, le public de Cortébert avait fait le déplacement pour encourager les Tornades.



W. Kühni, P. Liechti et S. Rench

Le début de match fut rapide et intense. À la 6^e minute, Hugo ouvrait le score pour Cortébert. Reconvilier égalisait toutefois avant la fin du premier tiers.

Au retour des vestiaires, les Tornades, remontées à bloc par Oxo et Lolo, tentaient de reprendre l'avantage. Mais la puissance offensive de Reconvilier ne tarda pas à se manifester: en quatre minutes, ils prenaient deux longueurs d'avance.

Juste avant le deuxième thé, Olivier, notre Portugais, très combatif, réduisait le score à 3-2, après avoir déjà touché la latte quelques instants auparavant.

Le troisième tiers s'annonçait très houleux. Les pénalités se multiplièrent et le rythme resta très intense. Les Cortés revinrent à 4-3 à deux minutes de la fin, puis tentèrent le tout pour le tout en jouant à 6 joueurs. Les tirs pleuvaient sur le but adverse, mais

sans parvenir à faire trembler les filets.

Malgré la défaite, les Tornades ont livré une prestation courageuse et pleine de détermination.

Une équipe au grand cœur

Le mérite de ces rencontres revient à toute la troupe des Cortés, qui s'est battue jusqu'au bout. Le président s'est d'ailleurs déclaré très fier de tous ces joueurs qui défendent les couleurs du HC Cortébert avec passion.

Remerciements

Un immense merci aux supporters et à tous nos sponsors pour leur soutien tout au long de la saison. Et rendez-vous est déjà pris pour la prochaine saison, avec un objectif clair: aller chercher le titre. ■ LP

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D M16	Courfaivre – Tramelan		0-3
D M18	VFM – Tramelan		1-3
D M18	Tramelan – Porrentruy 1		0-3
D 2 ^e I.	Tramelan – La Suze 3		3-0
D 3 ^e I.	Tramelan – La Suze M23		3-0
D 3 ^e I.	Tramelan – BMV 92		3-1
D 4 ^e I.	Bienne Volleyboys – Tramelan		1-3
D 4 ^e I.	Tramelan – Courfaivre M23		3-1

VENDREDI 13 MARS

D 5^e I. 20h, La Marelle: Tramelan – Courfaivre
H 4^e I. 20h45, CIP:
Tramelan – La Chaux-de-Fonds 3

SAMEDI 14 MARS

H 4^e I. 13h15, Centre sportif de l'Oiselier A:
Porrentruy – Tramelan

MERCREDI 18 MARS

D M18 19h, Prés-de-la-Rive 4:
Volley Espoirs Biel-Bienne 2 – Tramelan

JEUDI 19 MARS

D 5^e I. 20h45, CIP:
Tramelan – Bienne Volleyboys

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Une fin de saison animée à la Clientis Arena



Les U18 ont l'honneur de clore la saison 2025-2026 du HC Saint-Imier, ils veulent vous faire partager leur plaisir

Frottez-vous les yeux, et bien non, vous ne rêvez pas, si vous désirez vous débarrasser de l'ennui ces prochains week-ends, c'est bien le chemin de la Clientis Arena qu'il vous faudra prendre.

De la musique, du sirop au disco sur glace, un tournoi populaire, une finale de hockey, une coupe pour très jeunes pousses de hockeyeurs, un tournoi national de U12, du patinage artistique, un tournoi féminin en tombée de rideau. Plus que jamais le sport anime la Clientis Arena, la ville de Saint-Imier (voir ci-après), vous avez tous une bonne raison, à un moment que vous aurez choisi, de participer à cette animation locale, régionale, voire nationale.

Accent sur une finale

Les U18 sont rentrés victorieux du premier match de la finale romande qui les oppose à Château-d'Oex. Les boys de Johann Duplan, Laurent Zingg et Jonathan Juillerat ne sont jamais très loin, ne sont plus qu'à un succès, ou une prolongation et ce qui pourrait en suivre, du titre de champions. La Clientis Arena doit trembler à cette occasion, l'objectif est de se retrouver

à pas moins de 300 spectateurs dans les gradins. Le HC Saint-Imier et ses jeunes joueurs vous attendent en famille, entre amis, avec cloches, trompettes et tambours, sifflets et cordes vocales aiguisées, mais s'il vous plaît avec fair-play.

Les jeunes joueurs de l'Erguël vont se donner sur la glace, aux spectateurs de les porter sur le chemin du titre de Champion romand. Imaginez juste ce que cela représente pour un Mouvement junior, formateur, au-delà des clubs professionnels. Les U18 du HC Saint-Imier portent haut les valeurs du hockey sur glace de notre région. Alors, boostez-vous, boostez-les.

Le Challenge Leuenberger, le 16^e du nom

C'est pour le 21 et le 22 mars prochain. Toujours à la fin du mois de mars, il est devenu l'incontournable tournoi sur deux jours pour des formations venues de diverses régions de notre pays.

D'abord nommé Tournoi Piccolos, il s'est adapté aux changements intervenus au sein de la SIHF (Swiss Ice Hockey Federation). Depuis lors, appelé dans la catégorie Tournoi U12, il maintient le même état d'esprit, la même volonté d'entretenir à la fois ferveur et convivialité. Ce n'est pas une mince affaire avec les changements qui marquent notre société en général. Mais le comité d'organisation emmené par Vincent Nappiot suit sa ligne, ou celle dictée par les instigateurs de ce tournoi. Du jeu *au max*, de la passion, du plaisir et de l'accueil.

■ GD

U14	Saint-Imier – Fleurier		15-3
U18	Château-d'Oex – Saint-Imier		2-5 (finale romande)

SAMEDI 14 MARS

U18 19h: Saint-Imier – Château-d'Oex (finale romande)

Dates importantes à retenir

- Vendredi 13 mars: Disco Sirop sur glace de 19h à 20h30, puis Disco sur glace avec DJ SET de 20h30 à 23h et After dès 23h au Bat's Club.
- Samedi 14 mars: tournoi populaire de 9h20 à 18h.
- Dimanche 15 mars: Kinder Cup de 9h30 à 17h30.
- Samedi et dimanche 21 et 22 mars: Challenge Leuenberger de 8h à 19h (samedi) et de 8h à 15h30 (dimanche).
- Vendredi 27 mars: gala patinage artistique à 19h.
- Dimanche 29 mars: tournoi de hockey féminin de 8h45 à 17h15 (remise des prix).

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

De beaux résultats et un gala en préparation

Le week-end dernier, Caly Iannantuoni et Jade Magri étaient en déplacement à Coire pour participer à la Pizokel Cup 2026.

Engagée en catégorie Sport de masse I, Jade Magri termine à une belle 10^e place sur 15 participantes avec un total de 24,60 points.

De son côté, Caly Iannantuoni concourait en catégorie Sport de masse III et réalise une magnifique performance en remportant la première place avec un total de 67,07 points sur 12 participantes. Un grand bravo à elle pour ce superbe résultat!

Par ailleurs, chez nos voisins neuchâtelois se déroulait le Neuchâtel Trophy, une compétition internationale de patinage synchronisé. À cette occasion, cinq membres de notre club ont eu l'honneur de participer à la très jolie cérémonie d'ouverture le vendredi soir. Il s'agit de Jessica Pavoni et Elisa Marcuzzi, membres du groupe hobby, d'Anaé Schluep, membre du groupe compétition, ainsi que de Loane Batistig

et Auriane Collet, toutes deux monitrices dans notre club. Un grand bravo à elles, qui ont très bien représenté notre club lors de cette cérémonie.

Du côté de Saint-Imier, le gala annuel approche à grands pas. En effet, le vendredi 27 mars à 19h30 aura lieu une magnifique soirée durant laquelle tous les membres du club présenteront un spectacle plein de surprises. Cette année, il est possible d'acheter les billets en ligne via Eventfrog. N'hésitez pas à réserver vos places à l'avance: cela vous fera gagner du temps à l'entrée et nous permettra également d'avoir une meilleure idée du nombre de spectateurs afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Une grande tombola sera également organisée, avec de nombreux et magnifiques prix à gagner. Une restauration chaude sera proposée sur place et toute une équipe motivée se réjouit déjà de vous accueillir pour partager ce beau moment avec vous. ■ FS



Jessica, Anaé, Elisa, Auriane et Loane

Agenda

VENDREDI 13 MARS

- Saintimania, salle de spectacles, Saint-Imier, 20h30
- Konzert und Theater, Jodlerklub, La Ferrière, halle polyvalente, 20h15
- Weekend Martyr, Parker Leftlover et Manta, Espace Noir, Saint-Imier, 21h

SAMEDI 14 MARS

- Saintimania, salle de spectacles, Saint-Imier, 20h30
- Konzert und Theater, Jodlerklub, La Ferrière, halle polyvalente, 20h15
- *Cantus helvetiae*, concert du chœur Jubilate, temple de Bévillard, 20h

DIMANCHE 15 MARS

- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, salle de spectacles, Péry, 17h
- *Cantus helvetiae*, concert du chœur Jubilate, Maison Saint-Paul, Bienne, 17h
- Jass au cochon, halle de gymnastique, Sonceboz, dès 11h30, sur inscription

MERCREDI 18 MARS

- Conférence de l'Université des aînés de Bienne, aula de l'école primaire de la Poste, 14h15-16h : *À quoi sert une marque ?* Par le Prof. Bruno Kocher
- Portes ouvertes, Info-Entraide BE, 17h30-18h30

JEUDI 19 MARS

- Vernissage du nouvel album de Douleur d'Avion, Le Singe, Bienne, 20h30

VENDREDI 20 MARS

- Saintimania, salle de spectacles, Saint-Imier, 20h30
- Monsterwatch, Motorizer, Josh & the Dirty Rags, Espace Noir, Saint-Imier, 21h

SAMEDI 21 MARS

- Saintimania, salle de spectacles, Saint-Imier, 20h30
- M One, soirée pour les jeunes dès 16 ans, salle de spectacles, Corgémont, dès 21h45 (bénéfices distribués intégralement aux victimes de Crans-Montana)
- Match au loto en faveur de la course des personnes âgées de Sonvilier, salle communale, Sonvilier, 20h

MERCREDI 25 MARS

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, 17h-18h

VENDREDI 27 MARS

- Vernissage de l'exposition *Fanzine*, CCL, Saint-Imier, 19h15
- Mata Ari, Lost Birds, Sour Shots, Espace Noir, Saint-Imier, 21h

SAMEDI 28 MARS

- COUAC, carnaval, Péry
- Concert de la fanfare Harmonie/EMJO, sous les Roches, Orvin
- Contes et musique, *L'Apiculteur*, Toit des saltimbanques, Courtelary, 20h

EXPOSITIONS

- Exposition collective *Fanzine*, CCL, Saint-Imier, du 27 mars au 10 mai, mercredi-vendredi 14 h-18 h, samedi-dimanche 14h-17h
- Peintures de Rosemarie Favre, restaurant de l'hôpital de Saint-Imier, jusqu'à fin mars, lundi-vendredi 8h30-17h, samedi-dimanche 9h-17h
- Photographies de Charlene Mamie, *Pistes vertes*, CIP, Tramelan, jusqu'au 2 avril, lundi-vendredi, 8h-20h, samedi 14h-20h, dimanche 14h-17h
- Festival du Film vert, centre communal, Péry, du 2 au 5 avril

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi : 8 h 30-12 h et 14 h-18 h, mardi-jeudi : 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi : 8 h 30-11 h 30 et 16 h-17 h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10 h-11 h et 15 h-17 h, vendredi: 10 h-11 h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15 h-18 h, mercredi: 14 h 30-16 h 30, jeudi : 9 h 30-12 h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h et 16 h-18 h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8 h-11 h 45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16 h-18 h, mercredi et jeudi: 10 h-12 h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9 h-12 h et 14 h-17 h, mardi et mercredi: 9 h-12 h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16 h-18 h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16 h-18 h (permanence maire: 17 h 30-18 h 30), mercredi: 10 h 30-12 h, vendredi: 10 h 30-12 h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8 h 30-12 h et 14 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8 h-12 h et 13 h 30-18 h 30, mardi-vendredi: 8 h-12 h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11 h-13 h et 16 h-18 h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9 h-11 h 30 et 14 h-17 h, mardi: 14 h-17 h, jeudi: 14 h-18 h, vendredi: 9 h-11 h 30 et 14 h-16 h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15 h-17 h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 10 h-12 h et 16 h 30-18 h, mardi et jeudi: 10 h-12 h et 16 h 30-17 h 30, mercredi et vendredi, seulement sur rendez-vous pris préalablement par téléphone ou par courriel, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8 h-12 h, jeudi: 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h et 13 h 30-15 h 30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9 h-11 h 45 et 14 h-16 h 45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14 h-16 h 45, jeudi: 9 h-11 h 45 et 14 h-18 h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch.

■ **VILLERET** Lundi: 9 h-12 h, 15 h 30-17 h 30, mardi-jeudi: 9 h-12 h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 31 mars: 14 h 30-16 h 45, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 17 mars: 16 h-16 h 45, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 11 avril: 9 h 45-11 h 45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 17 mars: 17 h 30-19 h 30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 20 mars: 17 h 30-19 h 15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 20 mars: 16 h-17 h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 24 mars: 16 h 30-19 h 30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 20 mars: 14 h 30-15 h 30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17 h-18 h 30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13 h 30-14 h et 19 h 30-20 h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15 h-17 h 30, mardi: 16 h-19 h, mercredi: 15 h-17 h, jeudi: 15 h-16 h 30, vendredi: 9 h 30-10 h 30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15 h 15-17 h 15, jeudi: 17 h-19 h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14 h-18 h, jeudi: 9 h-18 h, vendredi: 9 h-19 h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15 h-18 h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17 h 30-19 h 30, mercredi: 16 h-18 h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 10 h-12 h, lundi-vendredi: 13 h-18 h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9 h-10 h et 15 h-17 h, mercredi: 17 h-19 h 30, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9 h-17 h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14 h-18 h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mercredi-dimanche 9 h 30-18 h (dernière entrée à 16 h 30). Le Shop et Le Bistrot: mercredi-dimanche 9 h 30-18 h. La place de jeux: mercredi-dimanche 9 h 30-18 h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chez-camillebloch.ch. **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8 h 30-12 h 15 et 13 h 30-18 h 30, samedi: 8 h 30-16 h, dimanche: 10 h-12 h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9 h-10 h, messieurs 10 h-11 h, mixtes 14 h-15 h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9 h-10 h 15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10 h-11 h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 759 62 42 (Isabelle Bouvet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19 h 30-20 h 30, salle de gym, 2608 Courtelary, 079 228 75 03 (Doris Bordichini). Volley dames: mercredi 20 h-22 h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14 h-15 h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16 h 30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14 h 15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11 h-12 h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19 h 45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19 h 30-20 h 30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfit-sonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17 h-18 h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mardi et jeudi: 15 h-18 h 30, mercredi: 13 h-18 h 30, vendredi: 15 h-22 h 30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16 h-18 h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14 h-18 h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13 h 30-17 h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15 h 15-18 h 30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15 h 15-21 h 30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'a Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.derguel, 📍 espacejeunesseseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 17 h-21 h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwin-lechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9 h-12 h et 14 h-17 h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

SKI, RAQUETTES, MARCHÉ ET RANDONNÉE

■ **COURTELARY Ski club** Bienvenue aux promoteurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 14 et 15 mars assurés par Claude-Alain et Jean-Jacques Ganguillet. ■ **BUGNETS-SAVAGNIÈRES CENTRE NORDIQUE** École suisse des sports de neige: 079 611 79 91, www.chasseral-snow.ch, www.cnbs.ch. ■ **LES PRÉS-D'ORVIN-CHASSERAL CENTRE NORDIQUE** École de ski, locations et piste éclairée, 032 322 66 26, www.loipen.ch. ■ **LES PRÉS-D'ORVIN TÉLÉSKIS** La Charrière 11, 2534 Orvin, 032 323 93 09 (informations), 032 323 93 08 (répondeur automatique, heures d'ouverture), info@presdorvin-ski.ch, www.presdorvin-ski.ch. ■ **TRAMELAN TÉLÉSKIS** 032 487 52 66, www.teleski-tramelan.ch.

PATINOIRES

■ **SAINT-IMIER Clientis Arena** Beaugard 4 clientisarena.ch.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8 h 30-11 h 30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10 h-10 h 45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Attention: des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les appels vers les numéros indiqués sur cette page.

Ambulance 144

Centre antipoison 145

Feu 118

Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Réseau de l'Arc** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.reseaudelarc.net.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 0900 26 02 60 (payant 1 fr. 99 la minute). ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024 (numéro surtaxé), www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55 (numéro surtaxé), en semaine: 18 h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 13 mars au 19 mars: pharmacie Amavita Saint-Imier, 032 941 21 94. Samedis: 13 h 30-16 h, 18 h-18 h 30. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 18 h-18 h 30. ■ **TRAMELAN** Du 13 mars au 19 mars: pharmacie Amavita Tramelan, 058 878 23 50. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h.

PSYCHIATRIE

■ **Pôle santé mentale** 032 484 72 72. Site internet: www.reseaudelarc.net.

SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguël** 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile** rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaidd@hin.ch, www.samaidd.com. **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Réclame



CLIN D'OEIL
COMMUNICATION VISUELLE



Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Éditeur:** Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture:** lundi-jeudi: 7 h 30-12 h et 13 h 30-17 h, vendredi: 7 h 30-12 h. **L'équipe** Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en page: Claude Sansonnens, Coraline Bolle, Anaïs Lachat. Maéva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorient. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Tarifs:** rédactionnel: selon charte éditoriale (disponible sur demande), annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs 10 (TVA comprise). **Délais de remise des publications:** paroisses, divertissement, sport, et utile: lundi soir. Rédactionnel et annonces: mardi 17 h. Adieux: mardi 17 h ou sur demande. *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h.

 **Grand Chasseral** ^{SA} imprimé en **suisse**

GIRON JURASSIEN DES CLUBS DE SPORTS DE NEIGE

Championnats jurassiens et finales de la Ragusa Ski Cup

C'est dans le cadre des finales de la Ragusa Ski Cup que les épreuves de slalom du Championnat jurassien se sont déroulées samedi passé. À la suite de cette compétition, les champions du combiné sont également connus. Une deuxième épreuve de slalom a également permis de clôturer la Ragusa Ski Cup après les huit manches organisées cet hiver. Cette journée de courses a été organisée par le SC Saint-Imier, avec le soutien des autres ski-clubs de l'Arc jurassien en raison du déplacement dans les Alpes vaudoises.

Samedi dernier, les licenciés régionaux avaient rendez-vous à Leysin (Vaud). Le premier slalom de la journée, en deux manches, comptait double en tant qu'épreuve de la Ragusa Ski Cup et championnats jurassiens de la discipline.

Les titres de la relève sont revenus à Odélie Wermeille (SC La Sagne) qui s'est imposée devant Aude Netuschill (SC La Chaux-de-Fonds) et Elsa Ginggen (SC Chasseral Dombresson), et à Emilio Soprana (SC Chasseral Dombresson) qui a devancé Dario Saisselin (SC La Chaux-de-Fonds) et Loïc Muller (SC Chasseral Dombresson). Chez les adultes, Omblin Wermeille (SC La Sagne) s'est détachée face à Elea Weibel (SC Chasseral Dombresson), alors qu'Elliott Ducommun (SC Chasseral Dombresson) a remporté le titre devant Léonard Nussbaumer (SC La Chaux-de-Fonds) et Julien Preiswerk (SC Biel/Bienne).

Les titres du combiné tombent au bout du slalom

Après les championnats jurassiens de géant disputés en février dernier, l'issue du slalom a permis de décerner les titres du combiné alpin. Odélie Wermeille a enlevé celui de la relève féminine devant Elsa Ginggen et Aude Netuschill. Emilio Soprana était quant à lui accompagné par Loïc Muller et Jonathan Cretin (SC Chasseral Dombresson). Chez les dames, Omblin



Champions jurassiens 2026 de slalom (Elliott Ducommun, Odélie Wermeille, Omblin Wermeille, Emilio Soprana), photo: Matthias Vauthier

Wermeille était la seule prétendante au titre grâce à sa participation en géant et en slalom. Enfin, chez les hommes, Elliott Ducommun s'est imposé devant Arno Saisselin (SC La Chaux-de-Fonds).

Deux épreuves de slalom pour clôturer la Ragusa Ski Cup

Lors des deux épreuves de slalom au menu, dont la seconde se disputait en une seule manche, deux skieurs

ont fait coup double sur le stade de La Berneuse avec deux victoires dans leur catégorie de la Ragusa Ski Cup. Il s'agit de Samuel Zürcher (SC La Chaux-de-Fonds) en U14 et d'Elliott

Ducommun chez les hommes. La remise des prix du classement général de la Ragusa Ski Cup se déroulera lors de la Fête du Ski agendée au 6 juin prochain à La Sagne. ■ MV

TEAM VALLON

La préparation se poursuit

Le week-end passé a à nouveau été mis à profit pour la poursuite des matchs de préparation pour deux de nos formations

Ainsi, le samedi 7 mars, a eu lieu le deuxième match de préparation pour les juniors D Embolo. C'est avec une équipe réduite (nombreuses absences) et un joueur venu en renfort des D Sommer, que nous nous sommes déplacés à La Chaux-de-Fonds pour y affronter le FC Le Parc (Degré 1).

Entame de match éclair de nos jeunes, qui ont ouvert le score après 1 minute. Le jeu s'est ensuite équilibré et il a fallu attendre le 2^e quart-temps pour voir un 2^e but, en faveur de nos adversaires cette fois-ci.

Le 3^e quart a également été équilibré, quart lors duquel nous avons repris l'avantage en marquant notre 2^e but, mais l'adversaire a égalisé une minute plus tard. Lors du dernier quart, nos jeunes ont relâché leurs efforts et leur concentration, ce qui nous a coûté 3 buts concédés en 6 minutes seulement. Nous avons néanmoins pu réduire la marque à 5 minutes du terme. Score final 5-3 pour le FC Le Parc, qui s'est avéré être un adversaire coriace, très bon techniquement et fluide dans son jeu. À noter également l'excellent esprit fair-play de cette équipe.

Dans l'ensemble, une partie plaisante et équilibrée. Nous tirerons quelques enseignements pour la suite de la préparation après cette prestation, des détails à corriger (trop de pertes de balles, manque de justesse technique, manque de rigueur défensive et de constance dans l'effort et la concentration). Merci aux parents qui ont fait le déplacement en nombre



Team Vallon C2B Akanji

malgré l'heure matinale du match, votre soutien est précieux et apprécié. Rendez-vous au prochain match de préparation, le 14 mars, à Bienne, pour y rencontrer le FC Azzuri.

Juniors C2B Akanji

C'est à la Tissot Arena de Bienne, sur le terrain synthétique, contre le FC Lugnez-Damphreux, que les juniors C2B Akanji ont également disputé leur deuxième match de préparation. Cette rencontre nous a permis de tester notre organisation avec le système 1-4-5-1, ainsi que plusieurs changements de postes afin d'observer les joueurs dans différents rôles. Après une première mi-temps disputée, nous avons montré une belle réaction collective. Plus offensifs en seconde période, nous avons réussi à revenir au score, puis à prendre l'avantage pour finalement nous imposer 6-4. Les buts ont été inscrits par Mathis Maud, Raphaël Aschwanden,

Leo Nuzzo et Jeremie Mottet, auteur d'un triplé, avec de magnifiques réalisations.

Malgré la victoire, nous avons également commis plusieurs erreurs défensives, en perdant parfois le marquage de l'adversaire, ce qui a permis à l'équipe jurassienne d'inscrire quatre buts. Plusieurs points restent encore à travailler, notamment la communication et la précision dans le jeu. Comme on le dit souvent : une équipe silencieuse est une équipe en difficulté.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau joueur, Joris Da Costa Paulo. Nous avons également une pensée pour Mathias Piaget, blessé au genou et qui devra subir une opération. Nous lui souhaitons beaucoup de courage et un bon rétablissement.

■ JML

HD Le Parc La Chaux-de-Fonds – TV Embolo.. 5-3
JC2B TV Akanji – Lugnez-Damphreux..... 6-4

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Un manque de réalisme criard

Pour son dernier match de préparation avant la reprise du championnat, le FC Erguël de Roberto Genesi s'est déplacé dans l'ambiance printanière de la banlieue fribourgeoise.

Opposés au ES Belfaux, modeste formation de 2^e ligue, les Erguëliens se sont montrés très entreprenants notamment en première période. Il n'a manqué que le réalisme pour que les visiteurs ne prennent un large avantage. Mais bon, autant que cela soit criard dans les matchs de préparation et que toutes ces occasions se réalisent en championnat. Un championnat qui débutera le 21 mars prochain.

Entretiens, la seconde équipe fera un réglage comme équipe locale sur l'un des terrains synthétiques de la Tissot Arena de Bienne. Pour sa part, la première va s'octroyer quatre jours d'entraînement afin de taquiner le ballon comme des pros qu'ils ne sont pas. Mais ce sera aussi l'occasion de resserrer les liens, les rangs avant la compétition. ■ GD

2^e I. Belfaux – Erguël I 1-1



Des occasions pour le FC Erguël et Andre Bispo, mais on a trop souvent manqué la cible

DIMANCHE 15 MARS

3^e I. 15 h 45, Bienne :
Erguël II – Tavannes/Tramelan

SAMEDI 21 MARS

2^e I. 18 h : Audax-Friul II – Saint-Imier I

DIMANCHE 22 MARS

3^e I. 14 h : Erguël II – Audax-Friul II

16 communes
12 500 ménages

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délai de remise des publications**: mardi 12 h. **Tarifs**: 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).

District

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU
DE COURTELARY-CORMORET

Approbation du crédit
510 000 francs pour le renouvellement de la conduite d'alimentation à la Vieille-Route à Cormoret

L'assemblée des délégués a accepté le 11 mars 2026 un crédit de 510 000 francs pour le renouvellement de la conduite d'alimentation à la Vieille-Route à Cormoret.

Dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, un référendum facultatif peut être déposé auprès de la commune de Cormoret, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret. 5 % du corps électoral ou chaque Conseil municipal de Courtelary et Cormoret peuvent lancer un référendum.

Les documents sont disponibles pour consultation auprès de l'administration communale de Cormoret.

Cormoret, le 13 mars 2026

Le Syndicat d'alimentation en eau
Courtelary-Cormoret

Corgémont

Avis de construction
eBau 2024-16146

Requérants: Mégane Nathalie et Dave Rollier, Chantemerle 12, 2606 Corgémont.
Propriétaires: idem requérants.
Auteurs du projet: idem requérants.
Emplacement: parcelle N° 734, au lieu-dit: *Chantemerle 12a* commune de Corgémont.
Projet: construction annexe d'un bâtiment pour loisirs, à la continuité de l'atelier existant, en panneaux bois, ossature, isolée avec parois extérieures fermacel et crépi blanc.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Zone/objet protégés: –
Dérogation: art. 80 LR.
Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 6 avril 2026, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 6 mars 2026

Le Secrétariat municipal

Réclame

UN HOMME N'EST JAMAIS SI GRAND QUE LORSQU'IL EST À GENOUX POUR AIDER UN ENFANT. ”

– PYTHAGORE –

Comme Zinédine Zidane, soutenez les enfants atteints par une leucodystrophie en Suisse !

IBAN : CH02 0900 0000 1737 1750 7

Avis de construction
eBau 2025-14769

Requérant: Jean-Marc Hügi, Pierre-Pertuis 3, 2605 Sonceboz.
Propriétaire: idem requérant.
Auteur du projet: Pascal Schaer SA, Pascal Schaer, Est 2, 2732 Reconvilier.
Emplacement: parcelle N° 966, au lieu-dit: *Chemin du Milieu 1, Corgémont*.
Projet: remplacement pompe à chaleur mono fluide existante par une pompe à chaleur air-eau extérieur.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: zone d'habitation, 2 étages.
Zone/objet protégés: –
Dérogation: –

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 6 avril 2026 compris, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 6 mars 2026

Le Secrétariat municipal

Avis de construction
eBau 2025-17933

Requérant: Daniel Rohrer, Rière l'Eglise 1, 2606 Corgémont.
Propriétaire: idem requérant.
Auteur du projet: idem requérant.
Emplacement: parcelle N° 244, au lieu-dit: *Rière l'Eglise 1* commune de Corgémont.
Projet: amélioration thermique du bâtiment par isolation périphérique avec changement de fenêtres et démolition du balcon. Remplacement du chauffage à mazout par raccordement au chauffage à distance.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Zone/objet protégés: –
Dérogation: –
Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 6 avril 2026, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 6 mars 2026

Le Secrétariat municipal

Cormoret

Élection municipale complémentaire du 8 mars 2026

Nombre d'électeurs et d'électrices inscrits au registre des électeurs: 371
Nombre de cartes de légitimation rentrées: 224
Taux de participation: 57%

Nombre de bulletins rentrés: 214
 blanc: 1
 nul: 0
Bulletins valables: 213

Est élu: (majorité absolue)
Pierre Geiser: avec 146 voix

À obtenu des voix
Hervé Shimuna: avec 67 voix

Total, soit le nombre de bulletins valables: 213 voix

Cormoret, le 8 mars 2026

Le Secrétariat municipal

Projet pour la réfection de la Vieille-Route

Le Conseil municipal a pris connaissance du résultat de la votation communale du 8 mars 2026 concernant la demande crédit

d'engagement de 1020 000 francs pour la réfection de la Vieille-Route.

Procès-verbal de la votation communale
Nombre d'électrices et d'électeurs inscrits au registre des votants 371
Nombre total de cartes rentrées 224
Nombre total de bulletins rentrés 212
Nombre de bulletins blancs 1
Nombre de bulletins nuls 0
Bulletins valables 211
Nombre de oui 188
Nombre de non 23
Taux de participation: 57%

Un recours en matière de votations peut être formé auprès de la Préfecture de Courtelary contre la votation selon règlement communal concernant les votations aux urnes dans un délai de 30 jours dès le jour suivant le scrutin (art. 16, al. 2), soit jusqu'au 8 avril 2026.

Cormoret, le 8 mars 2026

Le Secrétariat municipal

Avis de construction
eBau 2025-16018, dossier 273 688

Requérant: Obada Elaian, Vieille-Route 2, 2612 Cormoret.
Propriétaire foncier: Obada Elaian, Vieille-Route 2, 2612 Cormoret.
Auteur du projet: MH & Co Sàrl, Daniel-Jeanrichard 11, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Projet: aménagement des combles existants afin de créer de nouveaux espaces habitables, amélioration énergétique du bâtiment, création d'une lucarne, aménagement d'une terrasse sur la toiture de l'annexe existante, pose de fenêtre de toit de type Velux et création d'un escalier d'accès direct depuis le rez-de-chaussée.
Emplacement: Vieille-Route 2, 2612 Cormoret, parcelle N° 43, zone Village ancien.
Dimensions: selon plans déposés.
Évacuation des eaux: raccordement des eaux propres et usées au réseau communal.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 13 avril 2026 au secrétariat municipal ou les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Cormoret, le 13 mars 2026

Le Conseil municipal

Courtelary

Avis de construction
eBau 2025-9519

Requérant: Sebastien Monbaron, La Praye 3, 2608 Courtelary.
Propriétaire: Sebastien Monbaron, Les Fontenayes 25, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: RP Architecture Sàrl, rue Centrale 16, 2740 Moutier.
Emplacement: parcelle N° 256, Bretin 13, commune de Courtelary.
Projet: rénovation et agrandissement du bâtiment existant, modification de l'accès au garage.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H1.
Zone/objet protégés: –

Dérogation: –
Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 6 avril 2026, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Courtelary, le 6 mars 2026

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 181/2025
eBau 2025-14877

Requérante: Sunrise GmbH, Thurgauerstrasse 101b, 8152 Glattpark (Opfikon).
Auteur du projet: Axians Schweiz AG, Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen.
Emplacement: parcelle N° 551, au lieu-dit: *rue du Châtillon 2*, Péry, commune de Péry-La Heutte.
Projet: demande après coup pour le remplacement d'antennes adaptatives avec facteur de correction pour les technologies 3G, 4G et 5G pour le compte de Sunrise GmbH.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 avril 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 mars 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Renan

Avis de construction
eBau 2025-17239

Requérant: Roland Anchise, Envers des Converters 88, 2616 Renan.
Auteur du projet: La Maison des Énergies SA, avenue de Riond-Bosson 13, 1110 Morges.
Adresse du projet: parcelle N° 479, Envers des Converters 88, 2616 Renan.
Descriptif du projet: pose de panneaux photovoltaïques sur le toit.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone agricole.
Dérogation: –
Zone / périmètre protégés: –
Objet protégé: digne de protection, objet C.
Dépôt public: du 13 mars au 13 avril 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 13 mars 2026

Le Conseil municipal

Renan (suite)

Avis de construction
eBau 2026-1614

Requérant: Christian Porret, Clermont 165, 2616 La Cibourg.
Auteur du projet: Christian Porret, Clermont 165, 2616 La Cibourg.
Adresse du projet: parcelle N° 287, Clermont 165, 2616 La Cibourg.
Descriptif du projet: remplacement d'une chaudière à mazout par une chaudière à pellets et remplacement d'une citerne à mazout par un silo à pellets.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone agricole.
Dérogation: art. 24c LAT.
Zone / périmètre protégés: –
Objet protégé: digne de protection, objet C.
Dépôt public: du 13 mars au 13 avril 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 13 mars 2026

Le Conseil municipal

Saint-Imier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 180/2024
eBau 2024-20227

Requérants: Daisy et Pierre Bühler, Grand-Rue 74, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: Viret Architectes SA, Wasserstrasse 1a, 2555 Brügg BE.
Emplacement: parcelle N° 1383, au lieu-dit: La Perrotte 62, Les Pontins, commune de Saint-Imier.
Projet: création d'un couvert en prolongement du toit à l'est du bâtiment, réfection de la toiture, transformations intérieures et assainissement énergétique partiel du chalet existant.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Zone de protection: terrains secs (art. 67 RAC).
Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 67 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 avril 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mars 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction N° 26-15
eBau 2026-2834, dossier eBau 272648

Adresse du projet: BF 1030, Mont-Soleil 133, 2610 Mont-Soleil.
Description du projet: construction d'un chenil avec enclos et aménagement de deux places de parc.
Maîtres d'ouvrage: Marjorie Todeschini et Mike Todeschini, rue Plein-Soleil 18, 2616 Renan.
Auteur du projet: Espace Plan Sàrl. Eddy Jeanbourquin, Vers l'Église 15, 2333 La Ferrière.
Zone d'affectation et de construction: HZ.

Dérogation: 24 LAT (conformité à l'affectation).
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 6 mars au 6 avril 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 mars 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction N° 26-16
eBau 2026-2876, dossier eBau 272931

Adresse du projet: BF 1139, les Fontenayes 19, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: installation d'une PAC en toiture.
Maître d'ouvrage: La Roseraie, Les Fontenayes 19, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: idem maître d'ouvrage.
Zone d'affectation et de construction: ZUP A.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 6 mars au 6 avril 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 mars 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction N° 26-17
eBau 2026-2887, dossier eBau 264577

Adresse du projet: BF 111, rue Francillon 34, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: ajout d'installations de refroidissement avec modules externes en façade.
Maître d'ouvrage: Réseau de l'Arc SA, Alexandre Omont et Thibault Willemin, les Fontenayes 17, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: metriarchitectes, Ken Triponez, rue du Seyon 4, 2000 Neuchâtel.
Zone d'affectation et de construction: PQ Centre-ville, zone mixte M1 C4b.
Dérogation: –
Périmètre protégé: périmètre de protection et de conservation du site bâti.
Objet protégé: –

Dépôt public: du 6 mars au 6 avril 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 mars 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction N° 26-18
eBau 2023-10622, dossier eBau 275132

Adresse du projet: BF 728, rue de la Serre 2, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: modification du permis PC 95/2023 (eBau 2023-10622), modification de la structure porteuse des deux étages supérieurs et réorganisation de l'attique en deux appartements.
Maître d'ouvrage: Ktirio Sàrl, Vincent Studer, rue du Faucon 32, 2503 Biel/Bienne.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Baptiste Langel, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Zone d'affectation et de constructions: zone mixte M2 C3c.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 6 mars au 6 avril 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 mars 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction N° 26-19
eBau 2026-3274, dossier eBau 274682

Adresse du projet: BF 1091, rue de la Carrière 4, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: isolation périphérique du bâtiment.
Maîtres d'ouvrage: Michel Augsburgers et Sabine Augsburgers, rue de la Carrière 4, 2610 Saint-Imier.
Auteurs du projet: idem maîtres d'ouvrage.
Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C3c.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –

Dépôt public: du 6 mars au 6 avril 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 mars 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction N° 25-64
eBau 2026-3180, dossier eBau 275878

Adresse du projet: BF 659, rue du Soleil 33, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: construction d'une pergola.
Maître d'ouvrage: Sener Kalayci, rue du Soleil 33, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: idem maître d'ouvrage.
Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 6 mars au 6 avril 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 mars 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Sauge

Procès-verbal de l'Assemblée municipale du 4 décembre 2025

Conformément à l'art. 68, al. 1 du règlement d'organisation, le présent procès-verbal a été déposé publiquement du 6 février au 7 mars 2026, selon publication dans La Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Il n'a fait l'objet d'aucune opposition.

En application de l'art. 68, al. 3 du règlement d'organisation, le procès-verbal est ainsi accepté par le Conseil municipal en sa séance du 9 mars 2026.

Plagne, le 10 mars 2026

Le Conseil municipal

Sauge (suite)

Avis de construction

Requérant: Vincent Lefèvre, Bas du Village 31, 2536 Plagne.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Auteur du projet: Rémy Amstutz, Longchamps 24, 2534 Orvin.
Description du projet: construction d'un couvert pour véhicules.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Adresse du projet: BF 1081, Bas du Village 31, 2536 Plagne.
Zone d'affectation: zone résidentielle H2.
Dérogation: –
Zone / périmètre protégés: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 6 mars au 6 avril 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Haut du Village 8, 2536 Plagne. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Plagne, le 6 mars 2026

La Municipalité

Avis de construction

Requérant: MP Design Sàrl, Gerberweg 30, 2560 Nidau.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Auteur du projet: Vuilleumier Architecture Sàrl, rue de l'Église 19, 2800 Delémont.
Description du projet: construction de deux mai-sons jumelées.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Adresse du projet: BF 646, chemin des Étamprés, 2537 Vauffelin.
Zone d'affectation: zone résidentielle H2.
Dérogation: –
Zone / périmètre protégés: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 6 mars au 6 avril 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Haut du Village 8, 2536 Plagne. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

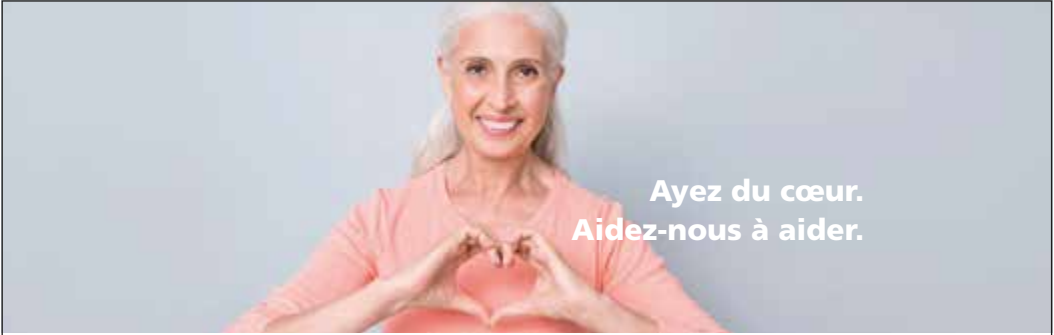
Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Plagne, le 6 mars 2026

La Municipalité

Réclame



Ayez du cœur.
Aidez-nous à aider.

La Fondation Suisse de Cardiologie encourage la recherche, conseille les patientes et patients et motive pour la prévention par la vie saine.

Merci cordialement pour votre soutien.
Numéro de compte pour les dons : 10-65-0
www.swissheart.ch



Fondation Suisse de Cardiologie
Active contre les maladies cardiaques et l'attaque cérébrale

Avis de construction

Requérant: Héritage Invest. SA, rue des Cygnes 15, 2500 Bienne.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Auteur du projet: Bleyaert et Minger SA, Grand-Rue 5, 2900 Porrentruy.
Description du projet: construction d'une villa et d'un couvert à véhicule. Pose d'une pompe à chaleur, de panneaux photovoltaïques et d'un jacuzzi extérieur.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Adresse du projet: BF 402 et 522, chemin des Oeuchettes, 2537 Vauffelin.
Zone d'affectation: zone résidentielle H2.
Dérogation: –
Zone / périmètre protégés: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 6 mars au 6 avril 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Haut du Village 8, 2536 Plagne. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Plagne, le 6 mars 2026

La Municipalité

Sonceboz-Sombeval

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 8/2026
eBau 2026-786

Requérants: Tharany et Yoganathan Rajiv, rue Beuchemaitin 8, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Boegli Jardins, route Principale 7, 2762 Roches.
Emplacement: parcelle N° 716, au lieu-dit: *rue Beuchemaitin* 8, commune de Sonceboz-Sombeval.
Projet: aménagement d'une piscine enterrée en coque polyester avec pompe à chaleur, déplacement du couvert existant de l'ancienne piscine et demande après-coup pour la construction de murs extérieurs.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: M3pc.
Objet protégé: zone riveraine.
Dérogations: art. 48 LAE et 41c OEaux.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 avril 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 mars 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Tramelan

Avis de construction N° 2026-05
eBau 2026-1605

Requérants: Barbara et Jacques Heusler, rue du 26-Mars 29, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Verancolor Sàrl, rue de l'Est 2, 2732 Reconviiler.
Projet: pose d'une pergola bioclimatique sur terrasse existante au sud du bâtiment existant. Parcelle N° 1956, zone ZPS-d *Les Deutes*.
Emplacement: rue du 26-Mars 29, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux A_u.

La mise à l'enquête publique a lieu du 13 mars au 13 avril 2026.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 13 mars 2026

La Commune

Avis de construction N° 2026-02
eBau 2026-723

Requérants: Françoise et Daniel Liechti, rue des Prés 50, 2720 Tramelan.
Auteurs du projet: idem que requérants.
Projet: remplacement d'une haie de thuyas par une palissade (éléments occultants).
Emplacement: parcelle N° 3091, zone H2, rue des Prés 50, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Recensement architectural: ensemble bâti: –, bâtiment: aucune.
Dérogation: –
Protection des eaux: secteur de protection des eaux A_u.

La mise à l'enquête publique a lieu du 6 mars au 6 avril 2026.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 6 mars 2026

La Commune

Avis de construction N° 2026-04
eBau 2026-1490

Requérant: Gabriel Yoder, rue Chautenatte 31a, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: idem.
Projet: installation de deux *couverts fixes vitrés* + deux parois amovibles vitrées sur une terrasse enterrée existante.
Emplacement: parcelle N° 3553, zone H4, rue Chautenatte 31a, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Recensement architectural: ensemble bâti: –, bâtiment: aucune.
Dérogation: –
Protection des eaux: secteur de protection des eaux A_u.

La mise à l'enquête publique a lieu du 6 mars au 6 avril 2026.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 6 mars 2026

La Commune

Villeret

Avis de construction

Requérant: Serger Rohrer, rue des Planches 13, 2613 Villeret.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Auteur du projet: idem requérant.
Description du projet: remplacement du brise-vue végétal (thuyas) par un brise-vue minéral (base) et composite (partie supérieure).
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Adresse du projet: BF 747, rue des Planches 13, 2613 Villeret.
Zone d'affectation: H2.
Dérogation: art. 80 LR.
Zone / périmètre protégés: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 6 mars au 6 avril 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, rue Principale 24, 2613 Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Villeret, le 6 mars 2026

La Municipalité

Canton de Berne

COMMUNICATIONS
DE L'ADMINISTRATION CANTONALE

Prix du bilinguisme dans la culture :
la population peut soumettre
des propositions

En 2026, le canton de Berne décernera pour la quatrième fois le *Prix du bilinguisme dans la culture*. Il sensibilise ainsi à l'enrichissement culturel que représente le bilinguisme et promeut le bilinguisme bernois. La population est invitée à participer à la procédure de nomination des candidates et des candidats. Le *Prix du bilinguisme dans la culture* récompense des actrices et acteurs culturels professionnels et des institutions culturelles du canton de Berne qui abordent le bilinguisme sous divers angles et remplissent plusieurs des critères suivants:

- ils ou elles encouragent la rencontre approfondie des deux cultures et l'échange entre celles-ci;
- ils ou elles pratiquent le bilinguisme dans le cadre de la création artistique;
- ils ou elles ont intégré le bilinguisme à leur quotidien;
- ils ou elles servent d'intermédiaire entre les deux cultures linguistiques;
- ils ou elles mettent en avant le bilinguisme dans le canton de Berne.

Les propositions peuvent être soumises en ligne du 9 mars au 26 avril 2026, accompagnées d'une brève explication. Un jury composé de membres de différents domaines évaluera les nominations et proposera un nom à la Direction de l'instruction publique et de la culture, qui désignera la lauréate ou le lauréat du *Prix du bilinguisme dans la culture*. Ce prix doté de 20 000 francs sera décerné en automne 2026 dans le cadre de la cérémonie du Prix de la culture du canton de Berne.

Soumettre une proposition:
www.be.ch/prixdubilinguisme

Berne, le 9 mars 2026

La Direction de l'instruction publique
et de la culture (INC)

